

Master « Philosophie »

Master Recherche et Professionnalisant

ARTS & SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
de l'Université de Paris 8

Sous la responsabilité de
Orazio IRRERA

2019-2020



UNIVERSITE DE PARIS 8 VINCENNES A SAINT-DENIS
UFR ARTS, PHILOSOPHIE ET ESTHÉTIQUE
DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

2, rue de la Liberté 93526 F-Saint-Denis cedex 02 - tél (33) 1 49 40 66 13 - fax (33) 1 48 21 04 46
Courrier électronique : logos@univ-paris8.fr - Site internet : www.artweb.univ-paris8.fr

SOMMAIRE

Présentation et organisation du département	3
Histoire et Orientation philosophique de la mention de Master « Philosophie »	6
Inscriptions	
Inscription pédagogique	9
Inscription administrative	10
Inscription à la liste de diffusion « info.philo » (obligatoire) – (<i>Lire attentivement</i>)	10
Organisation de la mention de Master « Philosophie »	
Équipe de formation et pilotage du master	12
Soutiens individualisés et bourses d'études	13
Cursus de la mention de Master « Philosophie »	
Parcours de la mention de Master	14
Cursus du Parcours « Analyse et critique des arts et de la culture »	15
Modalité d'inscription et déroulement de l'examen oral de fin M1 – (<i>Lire attentivement</i>)	16
Cursus du Parcours « Analyse et critique des mondes sociaux, juridiques et politiques »	20
Modalité d'inscription et déroulement de l'examen oral de fin M1 – (<i>Lire attentivement</i>)	21
Contrôle et validation des connaissances	25
Délivrance du diplôme de master	25
Cursus en codiplomation ou en double diplomation de la mention de Master « Philosophie »	
Mention « MA Contemporary European Philosophy » (Université Kingston de Londres)	26
Mention de Master délivrée en partenariat international avec le Master en Philosophie et en Littérature de l'ENS d'Haïti	28
Mention de Master délivrée en partenariat international avec l'Université en Sciences Humaines de Russie de Moscou avec le soutien du Collège Universitaire Français de Moscou	30
Mention de Master délivrée en partenariat international avec l'Université UNIVALLE de Cali	31
Programme PREFALC « Réécriture des modernités et des émancipations dans la Grande Caraïbe »	33
Mutualisations d'enseignements avec le Département d'études de genre ouverts aux étudiant.e.s de tous les parcours du master « Philosophie »	35
Mutualisations d'enseignements et autres coopérations nationales et internationales	35
Description détaillée du cursus de la mention de Master « Philosophie » (année 2019-2020)	
Tableau récapitulatif des cursus de Master	37
Règlement du Master par rapport à son architecture (<i>Lire attentivement</i>)	38
Répartition des cours et codes Apogée du Parcours « Analyse et critique des arts et de la culture »	39
Répartition des cours et codes Apogée du Parcours « Analyse et critique des mondes sociaux, juridiques et politiques »	44

PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT

Fondé en 1969 dans le cadre du Centre Universitaire Expérimental de Vincennes par Michel Foucault, le département Philosophie de Paris VIII s'est depuis lors inscrit, par ses recherches, et à tous les niveaux de ses enseignements, dans une triple orientation :

- 1) Interrogation des formes et des frontières de la politique,
- 2) Étude des modalités de constitution de l'esthétique comme domaine de pensée,
- 3) Critique des circulations entre discours savants et profanes sous la détermination des divers champs de la pratique humaine.

Comme nous l'ont montré François Chatelet, Gilles Deleuze, Jean-François Lyotard ou Jacques Rancière qui ont enseigné dans notre département, il ne saurait y avoir de travail de l'histoire de la philosophie sans que celle-ci engage une pensée du présent ; mais il ne saurait non plus y avoir de pensée critique du présent qui ignore les conditions dans lesquelles se sont constitués les concepts dont nous nous servons pour bâtir notre jugement. De ce que nous entendons par la beauté, la liberté ou par la justice, jusqu'à la détermination de ce qui constitue la singularité d'une expérience ou les conditions d'élaboration d'un espace commun, en passant par les lignes de partage entre la science et l'opinion, entre le sensible et le conceptuel, les questionnements propres à la philosophie y sont partout déterminants. Ils n'ont pas en vue d'offrir des clôtures de sens, mais proposent à chacun de lui fournir des instruments de jugement qui ne seront vraiment opératoires que dans la mesure où il les fera lui-même évoluer. Afin d'entretenir un lien continu entre enseignement et recherche, les activités du département de philosophie de l'Université Paris 8 se sont ainsi caractérisées par :

- une vocation d'ouverture aux différentes pratiques de la philosophie et à leurs différents lieux d'élaboration,
- une ouverture internationale,
- une tradition de pensée critique.

Le département de philosophie propose ainsi un cursus complet d'études supérieures comprenant une licence, un master, un doctorat.

Le Master, qui accueille notamment des étudiants de très nombreux pays étrangers, propose une formation à la recherche qui se veut avant tout plurielle et comparatiste. Loin de toute spécialisation à outrance, loin de tout impérialisme de la pensée, tant académique qu'eurocentrée, forte d'une tradition critique dont le fil ne s'est pas rompu elle a su conserver des contacts avec le monde entier, les enseignants-chercheurs du département ayant toujours su mener les recherches les plus approfondies en réseaux avec les meilleurs esprits de notre temps. Cette formation vise avant tout à permettre à ceux qui s'engagent dans cette voie de découvrir à la fois la question qui les préoccupent le plus, de faire usage de toutes leurs connaissances pour la problématiser et d'en acquérir de nouvelles pour la déplacer et la porter plus loin. En contact permanent avec les doctorants, les étudiants de master découvrent peu à peu les bénéfices de la confrontation et de l'argumentation, de la variété des points de vue et d'une critique philosophique qui œuvre à se libérer le plus possible de tout préjugé. Cet esprit de recherche, qui ne se limite pas à des aspects formels et conformistes, qui n'est « scientifique » qu'au sens où le devient toute collectivité qui s'interroge sur sa situation, son histoire et son devenir et qui parvient à développer un point de vue critique à cet égard, permet à tous, qu'ils poursuivent ou non leur activité intellectuelle dans l'aventure d'une thèse, de se donner les moyens, dans de multiples branches et secteurs de la vie sociale et professionnelle, de soutenir durablement les exigences d'une pensée libre.

Organisation du département de philosophie

Directeur du département : Bruno CANY

Responsable du 1^{er} cycle (Licence) : Farah CHERIF ZAHAR

Responsables du 2^e cycle (Master) : Orazio IRRERA

Responsables du 3^e cycle (Doctorat) : Michèle COHEN-HALIMI et Nadia Yala KISUKIDI

Responsable des stages des 1^{er} et 2^e cycles : Bruno CANY

Responsable des orientations du 1^{er} cycle : Bruno CANY

Responsable des équivalences du 1^{er} et du 2^e cycle : Jean-Pierre MARCOS

Responsable de la mobilité internationale : Matthieu RENAULT

Responsable Campus France : Frédéric RAMBEAU

Responsables du Laboratoire d'études et de recherches sur les logiques contemporaines de la philosophie (LLCP) :

Michèle COHEN-HALIMI et Nadia Yala KISUKIDI

Enseignants Titulaires

Éric ALLIEZ (eric.alliez@gmail.com)

Antonia BIRNBAUM (antonia.birnbaum@wanadoo.fr)

Fabienne BRUGÈRE (fabienne.brugere-le-blanc@univ-paris8.fr)

Bruno CANY (cany.bruno@gmail.com)

Pierre CASSOU-NOGUÈS (pcnter@gmail.com)

Farah CHERIF ZAHAR (farah.cherifzahar@gmail.com)

Michèle COHEN-HALIMI (cohenhalimi@noos.fr)

Ninon GRANGÉ (ninon.grange@wanadoo.fr)

Orazio IRRERA (orazio.irrera02@univ-paris8.fr)

Nadia Yala KISUKIDI (yala.kisukidi@wanadoo.fr)

Éric LECERF (eric.ferdinand.lecerf@gmail.com)

Jean-Pierre MARCOS (jnprrmrc@aol.com)

David-Emmanuel MENDÈS-SARGO (demendessargo@gmail.com)

Bertrand OGILVIE (bertrand.ogilvie@wanadoo.fr)

Mazarine PINGEOT (mazapingeot@gmail.com)

Frédéric RAMBEAU (fredericrambeau304@gmail.com)

Charles RAMOND (charles.ramond@univ-paris8.fr)

Matthieu RENAULT (matthieu.renault@gmail.com)

Guillaume SIBERTIN-BLANC (sibergui@wanadoo.fr)

Enseignants Honoraires et Émérites

Stéphane DOUAILLER (douailler@gmail.com)

Jacques POULAIN (jacques.poulain@free.fr)

Plinio W. PRADO (pliniowprado@yahoo.fr)

Patrice VERMEREN (vermeren.patrice@gmail.com)

Enseignants d'autres départements ou universités donnant cours en philosophie

Mario BARRA-JOVER (mario.barra-jover@orange.fr)

Stephanie BUCHENAU (stefaniebuchenau@aol.com)

Howard CAYGILL (h.caygill@kingston.ac.uk)

Didier MOREAU (didier.moreauparis8@gmail.com)

Gerhard SCHMEZER (gerhardschmezer@gmail.com)

Norbert WASZEK (norbert.waszek@gmail.com)

ATER

Matt HARE (mattmartinhare@gmail.com) (maître de langue anglaise)

Mara MONTANARO (mara.montanaro@hotmail.it)

Behrang POURHOSSEINI (behrang.poor@gmail.com)

Pauline VERMEREN (vermeren.pauline@gmail.com)

Contrats doctoraux

Orianne CASTEL (castelorianne@gmail.com)

Quentin MUR (quentin.mur@wanadoo.fr)

Secrétariat

Driss BELLAHCENE (logos@univ-paris8.fr) [Master]

Chakiratou SALAMI (chakiratou.salami@univ-paris8.fr) [Licence]

Tuteurs

Denis KAIDI (denis.kaidi@live.fr)

Martin MACÍAS SORONDO (violinsincuerdas@hotmail.com)

Coordonnateurs des échanges internationaux :

- Échanges européens ERASMUS : Matthieu RENAULT
- Co-diplomation avec la mention de MA « Contemporary European Philosophy », en partenariat international avec Kingston University (Londres, RU) : Éric ALLIEZ et Antonia BIRNBAUM
- Co-responsabilité du cursus d'« Études francophones du Centre Universitaire Français de Moscou et de Saint-Petersbourg : filière philosophie », en partenariat international avec l'Université d'État de Moscou-Lomonossov : Fabienne BRUGÈRE ; Pierre CASSOU-NOGUÈS ; Matthieu RENAULT

Sites Internet :

Département : <http://www.artweb.univ-paris8.fr>

Laboratoire LLCP : <http://www.llcp.univ-paris8.fr>

Histoire et Orientation philosophique de la mention de Master « Philosophie » de l'Université Paris 8 Vincennes à Saint-Denis

Le Département de philosophie est habilité à délivrer au sein des domaines « Art » et « Lettres, Sciences humaines, Sciences sociales » de l'Université de Paris 8 une mention de master « **Philosophie** » dont les deux parcours : « **Analyse et critique des arts et de la culture** », « **Analyse et critique des mondes juridiques, sociaux et politiques** » reflètent l'esprit des recherches qui se poursuivent en son sein depuis sa fondation à l'initiative de Michel Foucault et de François Châtelet et qu'ont illustré par leurs écrits Gilles Deleuze, Jean Borreil, Jean-François Lyotard, René Schérer, Jacques Rancière, Alain Badiou, Daniel Bensaïd.

L'originalité de ces recherches tient avant tout à l'attention que les enseignants chercheurs du département portent à accueillir, sous l'effet de délimitations retracées du philosophique et de son dehors, l'émergence d'objets, de formes et de lieux souvent inédits de l'investigation philosophique. La philosophie n'est pas condamnée à demeurer au sein de relations héritées avec des questions, des territoires ou des méthodes qui lui auraient été reconnus comme siens. Elle a comme institution et comme activité une vocation égale à conserver la mémoire des lieux et des temps où elle a forgé son âme critique en même temps que sa puissance auto-fondatrice, et à nourrir la conscience que son origine se situe tout autant dans la non-philosophie, dans les pensées qui se profilent à l'horizon des sciences, des arts, de la politique. Menant sur ce chemin double devant les risques premiers du jugement et devant les écarts subjectifs des aventures de pensée, elle contraint aussi bien à conférer le trait du natal à des ailleurs géographiques, historiques, disciplinaires, et à entraîner dans des limites dépaysantes les doctrines et les textes les plus familiers.

Investissant cette relation à la fois pure et impure de la philosophie à elle-même comme chance de transformations et de déplacements du travail de la pensée, les enseignements et les recherches du département font insister un geste aujourd'hui repris dans un nombre croissant d'universités et de pays, et pris en compte par eux à côté des perspectives bien identifiées de l'histoire de la philosophie ainsi que des courants phénoménologique, herméneutique, analytique. Opposant à l'injonction ordinaire des univers culturels demandant à la pensée de « se faire monde » une résistance plus forte que n'ambitionnent généralement de le faire les philosophies pragmatiques attachées à réduire les figures d'hétérogénéité au sein des structures logico-mathématiques du langage et de l'action ou les philosophies herméneutiques se vouant à les maîtriser dans des logiques et éthiques du consensus, ils s'obligent à explorer systématiquement les ressources critiques de la philosophie contemporaine et des pratiques humaines et sociales capables de retenir les aventures réelles du présent de s'identifier spontanément aux partages préformés des vies et des pensées, aux existences organisées sous l'État selon le réseau donné des liens économiques et juridiques, aux représentations artificieuses et rassurantes de la modernité.

Soutenue par le **Laboratoire d'études et de recherches sur les logiques contemporaines de la philosophie** et rattachée à l'École Doctorale **Pratiques et théories du sens** ainsi qu'à l'**UFR Arts, philosophie, esthétique**, cette mention de Master Recherche et Professionnalisant permet l'insertion des études et recherches thématiques qu'elle favorise au sein des perspectives définies pour le Doctorat de philosophie ainsi que dans celles développées notamment par les formations de psychanalyse, études féminines, langues et littératures, arts et esthétique, histoire, science politique, sciences de l'éducation dans le cadre d'équipes de recherches voisines de deux écoles doctorales : « Pratiques et théories du sens », « Arts ».

Les études proposées dessinent un **cursus** combinant :

- Une formation à la créativité conceptuelle de la philosophie contemporaine.
- Une étude approfondie des problématiques historiques et théoriques qui confèrent aux déplacements expérimentés par la philosophie contemporaine leur sens et leur efficacité.
- Une introduction aux dynamiques qui agissent au présent, avec le soutien de la philosophie, dans les transformations et pensées des sciences, de la politique et des arts.

Elles ont pour **objectifs scientifiques** de mobiliser dans la connaissance de son environnement international la constellation scientifique apparue dans une figure de la philosophie française contemporaine à la frontière de la tradition historique de la philosophie et des nouveaux territoires de pensée institués par les sciences humaines et sociales ainsi que par la création en arts pour :

- Produire des intelligibilités nouvelles au sujet des objets étudiés par l'investigation contemporaine sous les noms de science, de politique, de social, d'esthétique (objectif théorique).
- Contribuer à l'analyse des formes de description, conceptualisation et écriture qui accompagnent la constitution sous ces noms d'objets d'études et de systématisations scientifiques (objectif épistémologique).
- Tirer les conséquences de la découverte des performatifs de la parole pour les faire échapper à la neutralisation qu'en opèrent les philosophies des *speech acts*, les rendre à leur puissance réflexive et critique dans les champs de l'existence humaine, des sciences et des institutions de la culture. Agir au sein des transformations de la philosophie et des circulations entre discours savants et compétences ordinaires qui se produisent au contact des sciences, des expériences sociales et politiques, des arts contemporains (objectif pratique et professionnalisant).

Elles ont pour **objectifs pédagogiques** de proposer :

- Un cursus d'études en philosophie développant fortement l'orientation contemporaine de la philosophie, l'épistémologie et la critique réflexives des sciences humaines et sociales, l'interculturalité, l'ouverture sur la créativité au sein des champs du social, du politique, de l'esthétique, et offrant une orientation vers la recherche aux étudiants titulaires de la licence de philosophie de l'Université de Paris 8 ou d'autres universités.
- Une base méthodologique et théorique forte permettant à des étudiants venus d'autres cursus que celui de la philosophie, ainsi qu'à des étudiants engagés dans la vie professionnelle et ayant parfois acquis des compétences élevées dans le domaine des sciences et des techniques, du monde social ou des arts, de s'engager dans des recherches novatrices sur les objets qu'ils souhaitent approfondir en s'aidant de la conceptualité philosophique.
- Un pôle d'attraction pour les étudiants européens et internationaux qui souhaitent renforcer leur connaissance de la philosophie française contemporaine, mener des recherches à son sujet ou selon ses orientations, rejoindre des équipes de recherches travaillant selon cette perspective.

Elles ont pour **objectifs professionnels** d'offrir :

- Un cursus attentif aux conditions d'études d'étudiants salariés ou voués à des emplois précaires, notamment dans le Nord-Est parisien, et autorisant l'organisation de parcours individualisés menant un nombre significatif d'entre eux vers l'obtention de crédits européens et le succès à des concours, ainsi que l'intégration dans les milieux de l'édition, de la presse, de la mode, de l'action sociale, artistique ou culturelle.
- Une poursuite d'études pour les professeurs de philosophie de lycées ou de classes préparatoires de la région parisienne ainsi que pour les personnels d'organismes internationaux du monde de la culture et de la politique souhaitant concrétiser à l'occasion d'une recherche et dans le cadre d'un cursus diplômant un niveau de formation déjà élevé susceptible de favoriser leur carrière.
- Un parcours menant vers le doctorat, ayant pour vocation de former de jeunes chercheurs dans des domaines de recherches innovants et de favoriser leur insertion dans des carrières universitaires, et de valoriser les collaborations internationales du département de philosophie de l'Université de Paris 8 en certifiant et nouant des liens d'avenir avec les élites universitaires de pays étrangers.

La mention de master *Philosophie* s'inscrit dans deux **domaines de formation et de compétence de l'université de Paris 8** : « Arts » et « Sciences humaines et sociales ». Cette double inscription répond à la fois à une exigence et à une demande.

L'exigence est celle du principe, heuristique et pédagogique, d'inter- et de trans-disciplinarité qui commande cette formation. En faisant notamment communiquer la culture artistique et la culture scientifique – que traverse, transversalement, le concept moderne de *réflexion critique* – la présente formation entend se situer résolument au cœur des mutations en cours (technologiques, scientifiques, sociales, politiques, culturelles), qui

affectent en particulier les champs des savoirs et les limites disciplinaires habituellement admises, et appellent des recherches ouvertes et plurielles, à la hauteur de la nouvelle complexité, aptes à y identifier les vrais enjeux.

La demande est celle qui s'adresse au département de philosophie de l'Université Paris 8 de la part du public d'étudiants, dont la formation appartient aussi bien à l'horizon artistique (plasticiens, architectes, cinéastes, designers) qu'à l'horizon scientifique (ingénieurs, sociologues, psychologues, historiens). Bon nombre d'entre eux exercent déjà dans la vie active des professions artistiques ou scientifiques, et cette formation de niveau master est pour eux l'occasion de mener une recherche (et d'acquérir ou de consolider une *attitude* de recherche) dépassant leurs connaissances fragmentées ou spécialisées (notamment par le dialogue interdisciplinaire) et susceptible de rejaillir sur l'exercice de leurs métiers, la compréhension de leurs fins et l'élaboration de leur devenir.

INSCRIPTIONS

➤ RESPONSABLES

Responsables pédagogiques

Orazio IRRERA : orazio.irrera02@univ-paris8.fr

Responsable des équivalences

Jean-Pierre MARCOS : jnprrmrc@aol.com

Responsable administratif

UFR Arts, Philosophie, Esthétique (UFR1)

Secrétariat administratif :

Driss BELLAHCENE - logos@univ-paris8.fr

Secrétariat du département de philosophie : Bâtiment A, salle A 029

Téléphone : 01 49 40 66 13 – Fax : 01 48 21 04 46

Adresse électronique : master.philo@univ-paris8.fr

➤ DÉMARCHES D'INSCRIPTION

1) Inscription administrative

Les inscriptions et réinscriptions administratives s'effectuent en ligne à travers la procédure « Candidatures Paris 8 » (<https://appscol.univ-paris8.fr/candidatureP8/#!accueilView>) et sont ouvertes :

- Pour les Étudiants primo-entrants et étudiants de Paris 8 changeant de cursus admis via Candidatures Paris 8 en *1ère session* : **du 5 au 19 juillet 2019**.
- pour les étudiants Étudiants primo-entrants et étudiants de Paris 8 changeant de cursus admis via Candidatures Paris 8 en *session complémentaire* : **du 26 août au 27 septembre 2019**
- pour les Étudiants de Paris 8 en réinscription (passage M1 en M2 et redoublements sur tous les niveaux d'études du Master) : **du 5 au 19 juillet 2019 et du 26 août au 13 septembre 2019**
- pour les Étudiants admis via *Études en France* : **du 5 au 19 juillet 2019 et du 26 août au 27 septembre 2019**

Les étudiants qui recevront fin août/début septembre 2019 une autorisation d'admission leur permettant de changer de cursus (procédure *Candidatures Paris 8*) auront **jusqu'au 27 septembre 2019** pour s'inscrire.

Les inscriptions en juillet sont fortement conseillées pour éviter l'affluence et les files d'attente fin août. **Aucun délai supplémentaire ne sera accordé au-delà des dates indiquées ci-dessus sauf cas particuliers (rattrapages et soutenances de mémoire en septembre, maladie, difficultés financières...).**

Si vous vous inscrivez en formation continue (Financement par une entreprise/Contrat de professionnalisation ou d'alternance), contactez directement le *Service de la formation continue* (<http://www.univ-paris8.fr/Direction-de-la-formation-3886>).

- Pour les passages de M1 en M2 et les redoublements, la réinscription est de droit dans la même discipline. Cependant, si vous redoublez une troisième fois sur le même niveau d'études sans avoir acquis

aucun EC en 2018-2019, vous devez passer un entretien pédagogique. Si vous êtes concerné, **téléchargez le formulaire** (<http://www.univ-paris8.fr/Attestation-d-entretien-pedagogique>).

- Pour les passages de L3 en M1 et les autres changements de cursus, vous devez avoir obtenu un avis favorable de la commission d'admission après avoir créé un dossier dans Candidatures Paris 8.

Procédure de réinscription : [suivez impérativement dans l'ordre les différentes étapes de votre inscription administrative \(https://appscol.univ-paris8.fr/infoDevu/?idPage=INS12111\)](https://appscol.univ-paris8.fr/infoDevu/?idPage=INS12111)

Si vous n'êtes pas en mesure de vous inscrire dans les délais impartis et pour tout autre renseignement, contactez uniquement l'Assistance étudiants (<https://apps.univ-paris8.fr/osticketdevu>) qui s'engage à vous répondre dans les 48h sauf le week-end.

Pour tous renseignements s'adresser au secrétariat du département de philosophie (A 029).

2) Inscription pédagogique

Les inscriptions pédagogiques dans le cursus de M1 et de M2 s'effectuent en ligne entre la fin d'octobre et mi-novembre (la date exacte sera communiquée ultérieurement). Il est conseillé de prendre contact avec le secrétariat de philosophie (bureau A 029).

3) Inscription à la liste de diffusion du Département de Philosophie « info.philo »

L'inscription à cette liste est obligatoire pour tous les étudiants. C'est à travers cette liste de diffusion qui circulent les informations essentielles pour le déroulement des activités du Master. Pour s'inscrire à cette liste il faut saisir l'adresse email de l'étudiant dans le champ qu'on retrouve sur le [site du Département de Philosophie \(www.artweb.univ-paris8.fr/?-Philosophie-\)](http://www.artweb.univ-paris8.fr/?-Philosophie-) et puis taper sur « Envoyer ». Vous recevrez par la suite un mail de confirmation de votre inscription)

➤ CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les dossiers d'admission des étudiants arrivants souhaitant s'inscrire en première ou en deuxième année de Master sont vérifiés par la Commission des équivalences composée du responsable de la mention et/ou de ceux de ses parcours spécialisés.

Master 1

Pour être admis à présenter une demande d'inscription, les candidats doivent remplir l'une des conditions suivantes : être titulaire d'une licence de philosophie (régime DEUG – licence) ou d'un diplôme équivalent ; être titulaire d'une licence (régime DEUG - Licence) ou d'un niveau d'études équivalent offrant les bases pour une réorientation dans un cursus de philosophie ; être titulaire d'une licence de philosophie ou d'un parcours en licence comportant une mineure de philosophie (régime Licence – Master – Doctorat) ; avoir suivi après le baccalauréat ou après un diplôme équivalent un cursus de 180 ECTS dont 45 ECTS d'enseignements assimilables aux enseignements fondamentaux du parcours de formation de la licence de philosophie de l'Université de Paris 8, ainsi que 10 ECTS assimilables à ceux de méthodologie écrite.

L'autorisation d'inscription en première année de Master est prononcée par le Président d'Université sur proposition du responsable de la mention de Master après étude du dossier du candidat par la Commission des équivalences de la mention de Master, et après visa du Directeur de l'UFR « Arts, philosophie, esthétique » de l'Université de Paris 8.

Master 2

La deuxième année de Master est ouverte aux étudiants remplissant l'une des conditions suivantes : ayant obtenu le passage de première en deuxième année de la mention de Master "Philosophie" ; justifiant d'un cursus d'études supérieures équivalent à 240 ECTS dont 15 ECTS d'enseignements assimilables aux enseignements de tronc commun de la mention de Master ; titulaires d'une maîtrise (régime DEUG – Licence – Maîtrise) ou d'un diplôme équivalent offrant les bases d'une poursuite d'études en philosophie ; justifiant de travaux et de titres d'un niveau reconnu équivalent par la Commission des équivalences.

Le passage de la première à la deuxième année de Master est prononcé à l'issue de l'examen de fin de première année par le Jury de Master composé de l'enseignant tuteur de l'étudiant, du responsable de la mention de Master.

L'admission directe en deuxième année de Master est prononcée par le Président d'Université sur proposition du responsable de la mention de Master après étude du dossier par la Commission des équivalences de la mention de Master, analyse du projet de recherche, entretien avec le candidat et consultation de l'équipe de formation. Elle est visée par le Directeur de l'UFR Arts, philosophie, esthétique de l'Université de Paris 8.

➤ FORMALITÉS D'INSCRIPTION :

Les étudiants ayant obtenu les 180 crédits européens du cursus de licence de philosophie de l'Université de Paris 8 sont admis de droit en première année de Master.

Les étudiants de première année ayant obtenu leur passage en deuxième année du Master ont également accès de droit à cette deuxième année.

Les étudiants ayant effectué leurs études dans d'autres universités françaises et désirant s'inscrire en première ou en deuxième année du Master « Philosophie » doivent engager les démarches décrites sur le site Internet de l'Université. Ces étudiants, ainsi que les étudiants ayant effectué leurs études dans des universités ou institutions étrangères, doivent constituer en outre un dossier d'inscription comprenant :

Master 1 :

Une lettre de motivation

Un Curriculum vitae

Une photocopie de baccalauréat ou d'un diplôme équivalent

Une photocopie du dernier diplôme obtenu

Une traduction en langue française des diplômes présentés par un traducteur assermenté (étudiants étrangers)

Un formulaire spécial de demande d'équivalence de leurs diplômes (étudiants issus d'autres cursus et étudiants étrangers)

Le dossier est examiné en concertation avec l'équipe de formation du Master par le responsable de la mention, qui statue sur la demande d'inscription. L'étudiant est informé de la décision. Si sa demande a été retenue, il se présente pour inscription au bureau du deuxième cycle, muni d'une autorisation d'inscription ainsi que des pièces administratives de son dossier. Il reçoit, s'il est étranger, un certificat administratif lui permettant d'effectuer les démarches nécessaires à l'obtention de son visa pour études.

Master 2

Une lettre de motivation

Un Curriculum vitae

Un projet de mémoire de 4 à 6 pages imprimées avec bibliographie

Une photocopie de baccalauréat ou d'un diplôme équivalent

Une photocopie du dernier diplôme obtenu

Une traduction en langue française des diplômes présentés par un traducteur assermenté (étudiants étrangers).

Un formulaire spécial de demande d'équivalence de leurs diplômes (étudiants issus d'autres cursus et étudiants étrangers)

Le dossier est examiné en concertation avec l'équipe de formation du Master par le responsable de la mention, qui statue sur la demande d'inscription. L'étudiant est informé de la décision. Si sa demande a été retenue, il se présente pour inscription au bureau du troisième cycle, muni d'un formulaire d'admission visé par un enseignant chercheur acceptant de diriger sa recherche, ainsi que des pièces administratives de son dossier. Il reçoit préalablement, s'il est étranger, un certificat administratif lui permettant d'effectuer les démarches nécessaires à l'obtention de son visa pour études.

ORGANISATION DE LA MENTION DE MASTER « PHILOSOPHIE »

*
* *

ÉQUIPE DE FORMATION

La formation est assurée par les enseignants chercheurs du département de philosophie de l'Université de Paris 8 et par des enseignants chercheurs d'autres centres universitaires liés à la formation de Master par des accords ou des conventions.

Le suivi des parcours individuels des étudiants, des stages et de la rédaction du mémoire de master est assuré par une équipe d'enseignants chercheurs exerçant à leur égard des fonctions d'enseignants tuteurs et de directeurs de mémoire.

L'initiation à la recherche est assurée dans le cadre des séminaires, activités, collaborations avec l'école doctorale « Pratiques et théories du sens », collaborations nationales et internationales, proposés par le **Laboratoire d'études et de recherches sur les logiques contemporaines de la philosophie (LLCP – EA 4008)**. Coordonné par F. BRUGÈRE et YALA KISUKIDI, le laboratoire LLCP regroupe actuellement trois équipes de recherche (Page Internet : <http://llcp.univ-paris8.fr>)

L'équipe des enseignants-chercheurs qui peuvent diriger de mémoires est composée **seulement par les enseignants titulaires (et non plus par les enseignants retraités ou émérites)** : E. ALLIEZ - A. BIRNBAUM – F. BRUGÈRE – B. CANY – P. CASSOU-NOGUES – F. CHERIF ZAHAR – M. COHEN-HALIMI – N. GRANGÉ – O. IRRERA – N.Y. KISUKIDI – E. LECERF – J.-P. MARCOS – D. MOREAU – B. OGILVIE – F. RAMBEAU – C. RAMOND – M. RENAULT – G. SIBERTIN-BLANC. **Les enseignants qui ne se trouvent pas dans cette liste ne peuvent pas diriger de mémoire.**

PILOTAGE DE LA FORMATION DE MASTER

Placée sous la responsabilité d'Orazio IRRERA (orazio.irrera02@univ-paris8.fr) la formation de Master est mise en œuvre dans le cadre d'un *Conseil de Master* et d'un *Conseil de perfectionnement*.

Le **Conseil de Master** est composé de l'enseignant-chercheur responsable du Master, du président de la Commission des équivalences de 2° cycle, des enseignants-chercheurs chargés du suivi et de la coordination des parcours, de l'enseignant-chercheur responsable des stages, des enseignants-chercheurs chargés du suivi des codiplomations et partenariats internationaux, du directeur du département et du directeur du Laboratoire de recherche. Le conseil se réunit régulièrement pour veiller au bon fonctionnement de la formation de Master et repérer les éventuels dysfonctionnements. Il lui revient notamment de définir l'offre annuelle de cours et de s'assurer que dès la fin du premier mois du premier semestre chaque étudiant soit doté d'un tuteur. Il est présidé par l'enseignant-chercheur responsable du Master.

Le **Conseil de Perfectionnement** est composé au sein de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique. Il est chargé de prendre connaissance des évaluations dont la mention de Master, les spécialités et les enseignements font l'objet. Il analyse le taux d'échec et de réussite des étudiants, tire le bilan de l'encadrement recherche, professionnalisant et international de la formation, débat des améliorations qui peuvent être apportées. Il débat et émet un avis au sujet des modifications qu'il souhaite introduire et transmettre aux Conseils pour approbation. Il se réunit au minimum à la fin de chaque semestre pour effectuer un bilan, mais aussi chaque fois qu'une demande motivée en est faite, qu'elle vienne des étudiants ou des enseignants. Il reçoit les requêtes et plaintes individuelles des étudiants. Le compte-rendu de ses séances est rendu public.

Des évaluations des enseignements et des activités de formation sont effectuées dans le cadre général de l'Université sous forme de questionnaires en ligne à destination des étudiants, et au sein de chaque cours sous forme d'auto-évaluations mises en œuvre par les enseignants et les étudiants à la fin de chaque semestre. Ces auto-évaluations sont préparées par des échanges organisés au sein des cours lors de chaque interruption de cours pour congés ou circonstances exceptionnelles, ainsi qu'au moment de la définition des procédures de validation.

SOUTIENS INDIVIDUALISÉS ET BOURSES D'ÉTUDES

L'Université Paris 8 met à disposition des étudiants un **Service de la vie étudiante** qui propose un accompagnement dans les domaines de la santé et de la prévention (infirmier, médecine préventive, sécurité sociale et mutuelles, écoute et urgences), des démarches administratives des étudiants, de l'action sociale (logement, service social, fonds national d'aide d'urgence, bourses et aides financières), de l'orientation et de l'insertion professionnelles, des activités culturelles et associatives des étudiants.

Maison de l'étudiant

Site Internet : <http://www.univ-paris8.fr/Service-de-la-vie-etudiante>

En dehors des informations données par le service des bourses et de la vie étudiante (Maison de l'étudiant), des informations relatives à l'attribution de **bourses et aides financières** se trouvent sur :

Le site Internet de Paris 8 : bourses sur critères sociaux ; aide au mérite ; aide pour les étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement ; exonération et remboursement des frais d'inscription pour les étudiants non boursiers ; aide ou bourse de mobilité internationale des programmes ERASMUS, CREPUQ, MICEFA ; aide ou bourse de mobilité internationale des programmes bilatéraux ; aide financière pour la formation continue.

D'autres aides ou bourses sont signalées sur le *site du CNOUS* (<http://www.cnous.fr>), le *site de l'UNESCO* (<http://portal.unesco.org>), le *site de l'AUF* (<http://www.auf.org>).

Des **bourses de mobilité** sont proposées dans le cadre des doubles diplômes qui associent la mention de Master « Philosophie » aux cursus de Master : *MA Contemporary European Philosophy* avec le *Center for research on modern european philosophy* de l'Université Kingston (Londres). Se renseigner auprès du coordonnateur de chaque double diplôme (voir *supra* Organisation du département) et du Service des relations et de la mobilité internationales : <http://www.univ-paris8.fr/-INTERNATIONAL->

CURSUS DE LA MENTION DE MASTER « PHILOSOPHIE »

*
* *

PARCOURS DE LA MENTION MASTER « PHILOSOPHIE »

➤ PARCOURS DE FORMATION

Le cursus de formation comprend **deux parcours**. Les étudiants s'inscrivent dans l'un d'entre eux au moment de leur inscription dans le cursus de Master. Les réorientations vers un autre parcours sont possibles au moment du passage de M1 en M2 avec l'accord de l'enseignant-tuteur et avec celui des membres du jury de fin de M1.

DOMAINE ARTS :

PARCOURS « **Analyse et critique des arts et de la culture** »

DOMAINE LETTRES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES :

PARCOURS « **Analyse et critique des mondes sociaux, juridiques et politiques** »

➤ CYCLE DES ÉTUDES

Associant une équipe d'enseignants chercheurs et les équipes de recherche du Laboratoire d'études et de recherches sur les logiques contemporaines de la philosophie (LLCP), le cycle des études de Master prépare au diplôme valant mention de master « Philosophie » de l'Université Paris 8. Il comporte quatre semestres organisés sur deux années universitaires correspondant à la première et à la deuxième année de master (M1 – M2). Des prolongations d'études, accordées en particulier aux étudiants exerçant une activité professionnelle, permettent de préparer chaque année de master sur une durée de trois ans.

CURSUS DU PARCOURS D'ÉTUDES
« ANALYSE ET CRITIQUE DES ARTS ET DE LA CULTURE »

❖ **Master 1** L'acquisition des crédits européens (ECTS) de la première année de master requiert de suivre régulièrement les enseignements théoriques et méthodologiques qui sont proposés dans le cadre de la formation. Il n'y a pas de dispense d'assiduité. Le cursus de l'étudiant est fixé au début de chaque semestre avec l'enseignant chercheur tuteur sur la base du programme proposé et des compléments que celui-ci juge utiles à son travail. Le cursus comprend :

→ **Sept cours de tronc commun à répartir sur l'année** qui se distribuent de la manière suivante :

* **2 cours** d'enseignements fondamentaux à choisir au sein de l'offre de cours de l'U.E. « Philosophie générale » (12 ECTS) : **1 cours** à choisir dans la sous-unité « Histoire des systèmes de pensée » + **1 cours** à choisir dans la sous-unité « Problématiques contemporaines de la philosophie ».

* **2 cours** d'enseignements fondamentaux à choisir au sein de l'offre de cours de l'U.E. « Introduction aux champs disciplinaires » (12 ECTS) : **1 cours** à choisir dans la sous-unité « Formes et figures du sensible » + **1 cours** à choisir dans la sous-unité « Philosophies du social et du politique ».

* **2 cours** de formation aux outils et méthodologies de la recherche à choisir au sein de l'offre de cours des U.E. « Pratiques et usages de la philosophie » (12 ECTS) : **1 cours** à choisir dans la sous-unité « Méthodologies » + **1 cours** à choisir dans la sous-unité « La philosophie et ses dehors ».

* **1 cours** d'enseignement libre à choisir au sein de l'offre de cours des U.E. du Département de Philosophie ou d'autres Départements (6 ECTS).

→ **Un stage ou la réalisation d'un projet tuteuré** sous la responsabilité d'un enseignant tuteur (6 ECTS).

Stage pré-professionnel (PPPPro = Projet Personnel Professionnalisant) : il peut prendre la forme d'un stage pré-professionnalisant (1 à 3 mois). Le rapport de stage permet à l'étudiant d'évaluer les compétences acquises durant le stage, et de valoriser cette mise en situation professionnelle. L'étudiant est encadré tout au long de son stage/projet par un enseignant du département de philosophie. **Pour valider le stage il faut passer un entretien avec le responsable des stages de 1^{er} et 2^{ème} cycle** (Bruno Cany – cany.bruno@gmail.com). Une validation spécifique est prévue pour les étudiants qui sont déjà salariés. Il leur est proposé un travail d'analyse de leur pratique et des structures socio-économiques de leur emploi.

Projet tuteuré : il peut prendre la forme d'un travail libre, original, personnel et encadré, à partir d'une idée, d'un intérêt de départ apportés par l'étudiant, sous condition d'accord de l'enseignant tuteur du projet : traduction d'un inédit, dossier, essai, compte rendu, synopsis, court-métrage, enquête. Il peut aussi prendre la forme d'un travail plus classique (mini-mémoire, essai, analyse d'une question, etc.). L'étudiant et son tuteur s'entendent à l'avance sur la forme, le contenu et

les modalités de validation du projet. Le principal objectif de ce projet est d'amener les étudiants à s'interroger, par leur pratique, sur les diverses formes par lesquelles peut apparaître et se déployer un questionnement philosophique.

NB : Il est aussi possible une validation des acquis professionnels pour les étudiantes et les étudiants salarié.e.s

→ **Un examen oral de fin de première année du Master (12 ECTS)**, au cours duquel l'étudiant rend compte du cursus et des activités qu'il a effectués et validés dans le cadre des deux premiers semestres du Master, et présente le projet de recherche qu'il souhaite mener à bien au cours des troisième et quatrième semestres du Master avec le soutien d'un enseignant chercheur directeur de mémoire (ou d'un enseignant référant). L'obtention d'un avis favorable est d'autant plus importante pour le passage en deuxième année que c'est lors de cet oral qu'est confirmé ou décidé quel enseignant sera le directeur du mémoire.

Modalité d'inscription et déroulement de l'examen oral de fin M1 *(Lire attentivement)*

Les étudiants souhaitant valider la première année du Master doivent passer cet examen oral. Cet examen prévoit chaque année :

- une session « normale » qui a lieu vers mi-juin. Cette session se compose de différents jurys où siègent la plupart des enseignants titulaires du département. Les étudiants doivent **s'inscrire dans le jury où siège le/la directeur/trice de mémoire pressenti.e ou l'enseignant référant.e** (en cas d'impossibilité l'étudiant doit contacter le responsable du Master). Dans le seul cas où, dans le calendrier des jurys (qui sera communiqué sur la liste de diffusion du département - *info-phil*) ne figure pas le nom du/de la directeur/trice de mémoire pressenti.e ou l'enseignant référant.e, les étudiant.e.s peuvent exceptionnellement se répartir dans n'importe quel autre jury.
- et une session de « rattrapage » ayant lieu vers mi-septembre. Celle-ci n'est pas ouverte à tous les étudiants, mais exclusivement réservée
 - soit aux étudiant.e.s qui n'ont pas obtenu la moyenne dans la session de juin,
 - soit aux étudiant.e.s qui n'ont pas pu s'inscrire à la session de juin pour des raisons vérifiables et justifiées (santé, travail, etc.), c'est-à-dire attestées, selon les cas, soit par un certificat médical ou par un justificatif fourni par l'employeur.

Toute demande de passer cet examen dans la session de « rattrapage » doit être envoyée uniquement au responsable du master et lui parvenir non plus tard de la date limite des inscriptions à la session « normale » de juin. Sera systématiquement refusé toute demande

- envoyée après la date limite de l'inscription à la session de juin,
- ou qui ne sera pas en mesure d'attester les raisons de cette dérogation (en invoquant, par exemple, des vagues "raisons personnelles").

Étant donné qu'en septembre la disponibilité des enseignant.e.s ne sera pas la même qu'en juin, dans cette session il n'y aura qu'un ou deux jurys où siègeront le directeur du département et le responsable du master et quelque enseignant titulaire. Donc dans cette session de « rattrapage » la possibilité de passer cet examen avec son/sa directeur/trice de mémoire dont on dispose généralement en juin ne sera plus garantie.

NB : Chaque étudiant.e est tenu à savoir, depuis le début de la première année de Master, qu'en juin est prévu cet examen. C'est pourquoi chaque étudiant.e doit éventuellement répondre du fait qu'en juin il/elle n'a pas encore contacté ni un.e directeur/trice de mémoire, ni un sujet (même dans ses grandes lignes) de mémoire.

L'éventuelle non-validation de cet examen n'empêche pas l'inscription en Master 2 (si on dispose déjà de 30 ECTS). Néanmoins, sans avoir passé cet examen, le M1 ne sera pas validé. Par conséquent, **sans la validation de cet examen il ne sera pas possible la soutenance du mémoire de M2.** Cet examen de passage constitue un outil d'accompagnement précieux et indispensable pour permettre à chaque étudiant d'entamer correctement le parcours qui l'amènera à rédiger et soutenir son mémoire de M2.

Les étudiant.e.s qui ne se manifesteront pas avant la date limite de l'inscription à la session « normale » (soit pour demander de passer dans la session « normale », soit pour demander, de manière motivée, de passer dans la session de « rattrapage ») et les étudiant.e.s qui sans raisons motivées ne se présenteront pas au jury de juin devront attendre la session « normale » de l'année suivante. **Entre la session de « rattrapage » de septembre et celle « normale » de l'année suivante il ne sera pas possible de constituer aucun jury personnalisé pour valider cet examen.** Toute éventuelle note obtenue en dehors de la procédure indiquée ne sera pas considérée valide. Toute demande de remplacer cet examen oral par d'autres formes de validation sera systématiquement refusée.

- La procédure d'inscription

Les inscriptions à l'examen oral de fin M1 sont à effectuer en **remplissant la fiche d'inscription** qui sera envoyée vers mi-mai (en différents formats : rtf, doc, docx, odt) **avec le calendrier des jurys** sur la liste de diffusion *info.philo*. Les données à saisir dans la fiche d'inscription sont les suivantes :

- nom, prénom, n. étudiant, parcours de Master
- adresse mail fonctionnant
- directeur/trice de mémoire pressenti.e ou enseignant.e référant.e
- le jury choisi (membres, jour et horaire)
- la liste des cours effectivement validés ou à valider en M1 (et **pas celle qui figure sur le relevé de notes**)

Cette fiche dûment remplie **uniquement sous forme digitale (et pas à la main sur une version papier)** doit être envoyée **par e-mail** au responsable du Master (Orazio IRRERA : orazio.irrera02@univ-paris8.fr), en mettant en copie le secrétariat du Master (logos@univ-paris8.fr).

Ne seront pas acceptées les demandes d'inscription :

- des étudiant.e.s ayant envoyé via mail la fiche d'inscription **uniquement au secrétariat et pas au responsable du Master**
- des étudiant.e.s ayant déposée la fiche d'inscription **uniquement au secrétariat**
- des étudiant.e.s qui se sont limité.e.s à **remplir à la main** la fiche d'inscription
- des étudiant.e.s qui n'ont pas rempli dûment ladite fiche d'inscription (photo ou scan au lieu de la fiche dûment remplie en un des formats digitaux envoyés ; données manquantes ; toute déclaration fausse concernant directeurs de mémoire ou cours validés)

- Les modalités de déroulement de l'examen

Lors de l'examen l'étudiant.e explique brièvement la cohérence de son parcours d'étude et présente de manière synthétique un projet de recherche qui sera supervisé par un enseignant titulaire et enfin développé et achevé durant la deuxième année de master sous la forme d'un mémoire qui sera enfin soutenu devant jury. Cet examen vise à vérifier si la détermination d'un sujet de recherche de la part de l'étudiant constitue un travail de problématisation au sein d'un champ de recherche clairement identifié, faisant ressortir les raisons du sujet adopté, son originalité, son rapport de filiation ou de démarcation par rapport à d'autres positions théoriques tenues dans ce champ ; une cartographie des ressources documentaires mobilisables pour développer la réflexion, discriminant les niveaux de lecture et d'usage de ces ressources (corpus principal et littératures secondaires, interlocuteurs théoriques et analyses de cas empiriques, le cas échéant ressources non textuels etc.). L'étudiant est également tenu à communiquer qui sera l'enseignant censé encadrer son mémoire et s'il a préalablement obtenu l'accord par celui-ci (au cas où il ne se trouve pas dans ledit jury). **L'examen oral ne sera validé qu'une fois que l'étudiant aura communiqué au jury (et au responsable du Master) qui sera son directeur de mémoire.**

Les étudiants qui désirent arrêter leur cursus à la fin de M1 et obtenir le diplôme de maîtrise devront prévenir le responsable du Master avant la date limite des inscriptions à l'examen oral. Si admis à cet examen ils devront présenter à l'oral le traitement d'une question (état d'un problème, hypothèses, méthodes, bibliographie) qu'ils auront élaborée avec l'aide de leur tuteur. Le passage en deuxième année de Master (M2) nécessite l'obtention de 30 ECTS, mais l'étudiant devra obtenir les ECTS manquantes pour obtenir le diplôme de Master.

❖ **Master 2** L'acquisition des crédits européens (ECTS) de la deuxième année de Master requiert de rédiger et de soutenir un mémoire de master, ainsi que de suivre régulièrement les enseignements théoriques et méthodologiques proposés dans le cadre de la formation générale du Master et dans celui de ses parcours spécialisés. Le cursus de l'étudiant est fixé au début de chaque semestre avec l'enseignant chercheur directeur de mémoire sur la base des programmes proposés et des compléments que celui-ci juge utiles à son travail. Le cursus comprend :

→ **Six enseignements à répartir sur l'année** (42 ECTS) qui se distribuent de la manière suivante :

* **2 enseignements** à choisir au sein de l'offre de cours de l'U.E. « Tronc commun » (12 ECTS) : **1 cours** à choisir dans la sous-unité « Philosophies contemporaines » + **1 cours** à choisir dans la sous-unité « Lectures et écritures ».

* **2 enseignements** fondamentaux de parcours à choisir dans l'offre de cours de l'U.E « Philosophie et art » (18 ECTS) : **1 cours** à choisir dans la sous-unité « Les enjeux contemporaines de l'esthétique » + **1 cours** à choisir dans la sous-unité « Les problématiques de la représentation ».

* **2 enseignements** de parcours à choisir dans l'offre de cours de l'U.E « Critiques de la culture » (12 ECTS) : **1 cours** à choisir dans la sous-unité « Anthropologie des arts, des techniques et des institutions » + **1 cours** à choisir dans la sous-unité « Esthétique et politique ».

→ **Rédaction et soutenance (18 ECTS) d'un mémoire de Master :**

L'obtention de la mention de Master requiert l'élaboration, la rédaction et la soutenance d'un mémoire de recherche d'environ 80 pages démontrant une capacité à identifier un état des connaissances dans un domaine de recherche, à problématiser un sujet d'étude définissant une contribution originale à ce dernier, à sélectionner une méthodologie et des outils d'analyse pertinents, à formuler des hypothèses heuristiques capables de mener vers des recherches approfondies.

❖ **Mutualisations d'enseignements avec le département d'études de genre ouverts aux étudiant.e.s de tous les parcours du master « philosophie »**

Les étudiant.e.s de tous les parcours de master « Philosophie » (M1 et M2) dont le sujet de mémoire concerne le féminisme ou, de manière plus générale, les études de genre peuvent bénéficier d'une mutualisation de certains cours donnés au Département d'études de genre (2 cours par an au maximum). Les étudiant.e.s intéressé.e.s doivent préalablement avoir un avis favorable de la part de leur enseignant référent ou de leur directeur de mémoire et contacter (au plus tard le 15 octobre pour le 1^{er} semestre et le 15 février pour le 2nd semestre) le responsable du Master « Philosophie » (Orazio IRRERA : orazio.irrera02@univ-paris8.fr). La liste de ces cours se trouve dans la brochure des « Descriptifs des enseignements Licence-Master 2019 – 2020 ».

CURSUS DU PARCOURS D'ÉTUDES
« ANALYSE ET CRITIQUE DES MONDES SOCIAUX, JURIDIQUES ET POLITIQUES »

- ❖ **Master 1** L'acquisition des crédits européens (ECTS) de la première année de master requiert de suivre régulièrement les enseignements théoriques et méthodologiques qui sont proposés dans le cadre de la formation. Il n'y a pas de dispense d'assiduité. Le cursus de l'étudiant est fixé au début de chaque semestre avec l'enseignant chercheur tuteur sur la base du programme proposé et des compléments que celui-ci juge utiles à son travail. Le cursus comprend :

→ **Sept cours de tronc commun à répartir sur l'année** qui se distribuent de la manière suivante :

* **2 cours** d'enseignements fondamentaux à choisir au sein de l'offre de cours de l'U.E. « Philosophie générale » (12 ECTS) : **1 cours** à choisir dans la sous-unité « Histoire des systèmes de pensée » + **1 cours** à choisir dans la sous-unité « Problématiques contemporaines de la philosophie ».

* **2 cours** d'enseignements fondamentaux à choisir au sein de l'offre de cours de l'U.E. « Introduction aux champs disciplinaires » (12 ECTS) : **1 cours** à choisir dans la sous-unité « Formes et figures du sensible » + **1 cours** à choisir dans la sous-unité « Philosophies du social et du politique ».

* **2 cours** de formation aux outils et méthodologies de la recherche à choisir au sein de l'offre de cours des U.E. « Pratiques et usages de la philosophie » (12 ECTS) : **1 cours** à choisir dans la sous-unité « Méthodologies » + **1 cours** à choisir dans la sous-unité « La philosophie et ses dehors ».

* **1 cours** d'enseignement libre à choisir au sein de l'offre de cours des U.E. du Département de Philosophie ou d'autres Départements (6 ECTS).

→ **Un stage ou la réalisation d'un projet tuteuré** sous la responsabilité d'un enseignant tuteur (6 ECTS).

Stage pré-professionnel (PPPPro = Projet Personnel Professionnalisant) : il peut prendre la forme d'un stage pré-professionnalisant (1 à 3 mois). Le rapport de stage permet à l'étudiant d'autoévaluer les compétences acquises durant le stage, et de valoriser cette mise en situation professionnelle. L'étudiant est encadré tout au long de son stage/projet par un enseignant du département de philosophie. **Pour valider le stage il faut passer un entretien avec le responsable des stages de 1^{er} et 2^{ème} cycle** (Bruno Cany – cany.bruno@gmail.com). Une validation spécifique est prévue pour les étudiants qui sont déjà salariés. Il leur est proposé un travail d'analyse de leur pratique et des structures socio-économiques de leur emploi.

Projet tuteuré : il peut prendre la forme d'un travail libre, original, personnel et encadré, à partir d'une idée, d'un intérêt de départ apportés par l'étudiant, sous condition d'accord de l'enseignant tuteur du projet : traduction d'un inédit, dossier, essai, compte rendu, synopsis, court-métrage, enquête. Il peut aussi prendre la forme d'un travail plus classique (mini-mémoire, essai, analyse d'une question, etc.). L'étudiant et son tuteur s'entendent à l'avance sur la forme, le contenu et

les modalités de validation du projet. Le principal objectif de ce projet est d'amener les étudiants à s'interroger, par leur pratique, sur les diverses formes par lesquelles peut apparaître et se déployer un questionnement philosophique.

NB : Il est aussi possible une validation des acquis professionnels pour les étudiantes et les étudiants salarié.e.s.

→ **Un examen oral de fin de première année du Master (12 ECTS)**, au cours duquel l'étudiant rend compte du cursus et des activités qu'il a effectués et validés dans le cadre des deux premiers semestres du Master, et présente le projet de recherche qu'il souhaite mener à bien au cours des troisième et quatrième semestres du Master avec le soutien d'un enseignant chercheur directeur de mémoire (ou d'un enseignant référant). L'obtention d'un avis favorable est d'autant plus importante pour le passage en deuxième année que c'est lors de cet oral qu'est confirmé ou décidé quel enseignant sera le directeur du mémoire.

Modalité d'inscription et déroulement de l'examen oral de fin M1 *(Lire attentivement)*

Les étudiants souhaitant valider la première année du Master doivent passer cet examen oral. Cet examen prévoit chaque année :

- une session « normale » qui a lieu vers mi-juin. Cette session se compose de différents jurys où siègent la plupart des enseignants titulaires du département. Les étudiants doivent **s'inscrire dans le jury où siège le/la directeur/trice de mémoire pressenti.e ou l'enseignant référant.e** (en cas d'impossibilité l'étudiant doit contacter le responsable du Master). Dans le seul cas où, dans le calendrier des jurys (qui sera communiqué sur la liste de diffusion du département – *info-phil*) ne figure pas le nom du/de la directeur/trice de mémoire pressenti.e ou l'enseignant référant.e, les étudiant.e.s peuvent exceptionnellement se répartir dans n'importe quel autre jury.
- et une session de « rattrapage » ayant lieu vers mi-septembre. Celle-ci n'est pas ouverte à tous les étudiants, mais exclusivement réservée
 - soit aux étudiant.e.s qui n'ont pas obtenu la moyenne dans la session de juin,
 - soit aux étudiant.e.s qui n'ont pas pu s'inscrire à la session de juin pour des raisons vérifiables et justifiées (santé, travail, etc.), c'est-à-dire attestées, selon les cas, soit par un certificat médical ou par un justificatif fourni par l'employeur.

Toute demande de passer cet examen dans la session de « rattrapage » doit être envoyée uniquement au responsable du master et lui parvenir non plus tard de la date limite des inscriptions à la session « normale » de juin. Sera systématiquement refusé toute demande

- envoyée après la date limite de l'inscription à la session de juin,
- ou qui ne sera pas en mesure d'attester les raisons de cette dérogation (en invoquant, par exemple, des vagues « raisons personnelles »).

Étant donné qu'en septembre la disponibilité des enseignant.e.s ne sera pas la même qu'en juin, dans cette session il n'y aura qu'un ou deux jurys où siègeront le directeur du département et le responsable du master et quelque enseignant titulaire. Donc dans cette session de « rattrapage » la possibilité de passer cet examen avec son/sa directeur/trice de mémoire dont on dispose généralement en juin ne sera plus garantie.

NB : Chaque étudiant.e est tenu à savoir, depuis le début de la première année de Master, qu'en juin est prévu cet examen. C'est pourquoi chaque étudiant.e doit éventuellement répondre du fait qu'en juin il/elle n'a pas encore contacté ni un.e directeur/trice de mémoire, ni un sujet (même dans ses grandes lignes) de mémoire.

L'éventuelle non-validation de cet examen n'empêche pas l'inscription en Master 2 (si on dispose déjà de 30 ECTS). Néanmoins, sans avoir passé cet examen, le M1 ne sera pas validé. Par conséquent, **sans la validation de cet examen il ne sera pas possible la soutenance du mémoire de M2.** Cet examen de passage constitue un outil d'accompagnement précieux et indispensable pour permettre à chaque étudiant d'entamer correctement le parcours qui l'amènera à rédiger et soutenir son mémoire de M2.

Les étudiant.e.s qui ne se manifesteront pas avant la date limite de l'inscription à la session « normale » (soit pour demander de passer dans la session « normale », soit pour demander, de manière motivée, de passer dans la session de « rattrapage ») et les étudiant.e.s qui sans raisons motivées ne se présenteront pas au jury de juin devront attendre la session « normale » de l'année suivante. **Entre la session de « rattrapage » de septembre et celle « normale » de l'année suivante il ne sera pas possible de constituer aucun jury personnalisé pour valider cet examen.** Toute éventuelle note obtenue en dehors de la procédure indiquée ne sera pas considérée valide. Toute demande de remplacer cet examen oral par d'autres formes de validation sera systématiquement refusée.

- La procédure d'inscription

Les inscriptions à l'examen oral de fin M1 sont à effectuer en **remplissant la fiche d'inscription** qui sera envoyée vers mi-mai (en différents formats : rtf, doc, docx, odt) **avec le calendrier des jurys** sur la liste de diffusion *info.philo*. Les données à saisir dans la fiche d'inscription sont les suivantes :

- nom, prénom, n. étudiant, parcours de Master
- adresse mail fonctionnant
- directeur/trice de mémoire pressenti.e ou enseignant.e référant.e
- le jury choisi (membres, jour et horaire)
- la liste des cours effectivement validés ou à valider en M1 (et **pas celle qui figure sur le relevé de notes**)

Cette fiche dûment remplie **uniquement sous forme digitale (et pas à la main sur une version papier)** doit être envoyée **par e-mail** au responsable du Master (Orazio IRRERA : orazio.irrera02@univ-paris8.fr), en mettant en copie le secrétariat du Master (logos@univ-paris8.fr).

Ne seront pas acceptées les demandes d'inscription :

- des étudiant.e.s ayant envoyé via mail la fiche d'inscription **uniquement au secrétariat et pas au responsable du Master**
- des étudiant.e.s ayant déposée la fiche d'inscription **uniquement au secrétariat**
- des étudiant.e.s qui se sont limité.e.s à **remplir à la main** la fiche d'inscription
- des étudiant.e.s qui n'ont pas rempli dûment ladite fiche d'inscription (photo ou scan au lieu de la fiche dûment remplie en un des formats digitaux envoyés ; données manquantes ; toute déclaration fausse concernant directeurs de mémoire ou cours validés)

- Les modalités de déroulement de l'examen

Lors de l'examen l'étudiant.e explique brièvement la cohérence de son parcours d'étude et présente de manière synthétique un projet de recherche qui sera supervisé par un enseignant titulaire et enfin développé et achevé durant la deuxième année de master sous la forme d'un mémoire qui sera enfin soutenu devant jury. Cet examen vise à vérifier si la détermination d'un sujet de recherche de la part de l'étudiant constitue un travail de problématisation au sein d'un champ de recherche clairement identifié, faisant ressortir les raisons du sujet adopté, son originalité, son rapport de filiation ou de démarcation par rapport à d'autres positions théoriques tenues dans ce champ ; une cartographie des ressources documentaires mobilisables pour développer la réflexion, discriminant les niveaux de lecture et d'usage de ces ressources (corpus principal et littératures secondaires, interlocuteurs théoriques et analyses de cas empiriques, le cas échéant ressources non textuels etc.). L'étudiant est également tenu à communiquer qui sera l'enseignant censé encadrer son mémoire et s'il a préalablement obtenu l'accord par celui-ci (au cas où il ne se trouve pas dans ledit jury). **L'examen oral ne sera validé qu'une fois que l'étudiant aura communiqué au jury (et au responsable du Master) qui sera son directeur de mémoire.**

Les étudiants qui désirent arrêter leur cursus à la fin de M1 et obtenir le diplôme de maîtrise devront prévenir le responsable du Master avant la date limite des inscriptions à l'examen oral. Si admis à cet examen ils devront présenter à l'oral le traitement d'une question (état d'un problème, hypothèses, méthodes, bibliographie) qu'ils auront élaborée avec l'aide de leur tuteur. Le passage en deuxième année de Master (M2) nécessite l'obtention de 30 ECTS, mais l'étudiant devra obtenir les ECTS manquantes pour obtenir le diplôme de Master.

❖ **Master 2** L'acquisition des crédits européens (ECTS) de la deuxième année de Master requiert de rédiger et de soutenir un mémoire de master, ainsi que de suivre régulièrement les enseignements théoriques et méthodologiques proposés dans le cadre de la formation générale du Master et dans celui de ses parcours spécialisés. Le cursus de l'étudiant est fixé au début de chaque semestre avec l'enseignant chercheur directeur de mémoire sur la base des programmes proposés et des compléments que celui-ci juge utiles à son travail. Le cursus comprend :

→ **Six enseignements à répartir sur l'année** (42 ECTS) qui se distribuent de la manière suivante :

* **2 enseignements** à choisir au sein de l'offre de cours de l'U.E. « Tronc commun » (12 ECTS) : **1 cours** à choisir dans la sous-unité « Philosophies contemporaines » + **1 cours** à choisir dans la sous-unité « Lectures et écritures ».

* **2 enseignements** fondamentaux de parcours à choisir dans l'offre de cours de l'U.E « Philosophie et politique » (18 ECTS) : **1 cours** à choisir dans la sous-unité « Les inventions politique du contemporain » + **1 cours** à choisir dans la sous-unité « Anthropologie, sociétés et politique ».

* **2 enseignements** de parcours à choisir dans l'offre de cours de l'U.E « Critiques de la morale » (12 ECTS) : **1 cours** à choisir dans la sous-unité « Règles, normes, institutions » + **1 cours** à choisir dans la sous-unité « Logique de l'émancipation ».

→ **Rédaction et soutenance (18 ECTS) d'un mémoire de Master :**

L'obtention de la mention de Master requiert l'élaboration, la rédaction et la soutenance d'un mémoire de recherche d'environ 80 pages démontrant une capacité à identifier un état des connaissances dans un domaine de recherche, à problématiser un sujet d'étude définissant une contribution originale à ce dernier, à sélectionner une méthodologie et des outils d'analyse pertinents, à formuler des hypothèses heuristiques capables de mener vers des recherches approfondies.

❖ **Mutualisations d'enseignements avec le département d'études de genre ouverts aux étudiant.e.s de tous les parcours du master « philosophie »**

Les étudiant.e.s de tous les parcours de master « Philosophie » (M1 et M2) dont le sujet de mémoire concerne le féminisme ou, de manière plus générale, les études de genre peuvent bénéficier d'une mutualisation de certains cours donnés au Département d'études de genre (2 cours par an au maximum). Les étudiant.e.s intéressé.e.s doivent préalablement avoir un avis favorable de la part de leur enseignant référent ou de leur directeur de mémoire et contacter (au plus tard le 15 octobre pour le 1^{er} semestre et le 15 février pour le 2nd semestre) le responsable du Master « Philosophie » (Orazio IRRERA : orazio.irrera02@univ-paris8.fr). La liste de ces cours se trouve dans la brochure des « Descriptifs des enseignements Licence-Master 2019 – 2020 ».

CONTRÔLE ET VALIDATION DES CONNAISSANCES

Le contrôle et la validation des connaissances comprennent :

→ **Des épreuves écrites et/ou orales** validant semestriellement les enseignements théoriques et méthodologiques. Elles s'effectuent selon des modalités arrêtées par chaque enseignant chercheur à l'issue d'une concertation organisée par les responsables de la mention et le cas échéant des parcours spécialisés du Master. Elles comportent des sessions de rattrapage. Les modalités d'évaluation et de rattrapage font l'objet de descriptions destinées à faciliter les équivalences et les mutualisations d'enseignements entre centres universitaires associés à la mention de Master. Les notes obtenues lors des validations d'EC sont compensables annuellement.

→ Un **examen oral de fin de première année de master** devant un jury composé de deux membres au moins de l'équipe enseignante (parcours « Philosophie et critiques contemporaines des arts et de la culture » ainsi que parcours « Philosophie et connaissance des mondes sociaux, juridiques et politiques ») ou **la rédaction d'un projet de recherche** évalué par deux membres au moins de l'équipe enseignante (parcours « Arts, Littératures, Philosophie dans l'Espace Caraïbe »).

→ Une **épreuve orale jointe à la soutenance du mémoire de recherche** devant permettre d'apprécier la capacité du candidat à appréhender le champ disciplinaire ou pluridisciplinaire auquel se rattachent l'investigation particulière et le projet de recherches qu'il présente. Cette épreuve est organisée sous la responsabilité du Jury du Master composé du responsable de la mention, d'un ou plusieurs responsables des parcours spécialisés ainsi que de membres de l'équipe enseignante. Elle prépare directement la décision d'attestation de réussite permettant la délivrance du diplôme de Master.

DÉLIVRANCE DU DIPLÔME DE MASTER

Le diplôme de Master « Philosophie » est délivré aux étudiants qui ont satisfait aux exigences définies par le parcours de formation de la mention de Master et acquis les 300 crédits européens (ECTS) nécessaires à son obtention (c'est-à-dire 180 ECTS correspondants à la Licence + 120 ECTS correspondant aux années de M1 et de M2). Il comprend l'indication du parcours suivi par l'étudiant. L'attestation de réussite est prononcée par le Jury de Master composé du responsable de la mention, d'un ou plusieurs responsables des parcours spécialisés concernés et de membres de l'équipe enseignante.

Le Jury porte une attention particulière à la conformité du parcours de formation suivi par l'étudiant. Il tient compte des éventuelles réorientations mises en œuvre à la fin de la première année. Il évalue l'adéquation du mémoire de recherche aux attentes et objectifs fixés par les parcours spécialisés, ainsi que sa capacité à préfigurer une poursuite d'études en doctorat, par l'attribution d'une mention. Il conseille l'étudiant sur la pertinence de prolonger ou redéfinir la recherche menée pour la rédaction d'un doctorat.

CURSUS EN CODIPLOMATION OU DOUBLE DIPLOMATION DE LA MENTION DE MASTER « PHILOSOPHIE »

- MENTION DE MA « CONTEMPORARY EUROPEAN PHILOSOPHY » DÉLIVRÉE CONJOINTEMENT PAR LE DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE DE L'UNIVERSITÉ PARIS 8 ET L'INSTITUT DE PHILOSOPHIE DE KINGSTON UNIVERSITY (LONDRES)



Le parcours « MA CONTEMPORARY EUROPEAN PHILOSOPHY » valide une formation conjointement mise en œuvre par le *Centre for Research in Modern European Philosophy* (CRMEP) de l'Université Kingston (Londres) et le Département de philosophie de l'Université Paris 8. L'obtention des crédits européens de cette formation confère un double diplôme reconnu en France et au Royaume-Uni.

Le programme conjoint la double expérience de l'Université Paris 8 et du *Centre for Research in Modern European Philosophy* (CRMEP) de l'Université Kingston dans le domaine d'une critique du présent outillée avec les instruments conceptuels des programmes philosophiques européens ouverts et développés dans le sillage du renversement kantien, avec les reconfigurations des sphères de la subjectivité et de l'objectivité qu'ils ont conduit à expérimenter, et avec les impulsions singulières qu'ils ont connues au sein de la pensée française du dernier demi-siècle. Le programme spécifie ses formations et les recherches qu'il encourage par rapport aux débats en cours sur le contemporain et sur la relation de la philosophie européenne aux pensées non-européennes.

Les étudiants inscrits à ce programme effectuent une moitié de leur cursus à l'Université Paris 8 et une autre moitié au CRMEP. Le mémoire de recherche est rédigé dans l'une ou dans l'autre institution, en anglais ou en français.

Conditions d'accès et inscriptions :

Une bonne connaissance de la langue anglaise écrite et orale est requise. L'Université Kingston met annuellement à disposition des étudiants de Paris 8 inscrits dans la formation de Master « Philosophie » 3 bourses correspondant aux frais d'inscription à l'Université Kingston afin de leur permettre de rejoindre ce programme. Les inscriptions sont effectuées à l'Université Kingston. **Contacts :** Éric Alliez (eric.alliez@free.fr), Antonia Birnbaum (antonia.Birnbaum@orange.fr) et Frédéric Rambeau (fredericrambeau304@gmail.com) à l'Université Paris 8, Peter Hallward (P.Hallward@kingston.ac.uk), et Eric Alliez (eric.alliez@free.fr) à Kingston University.

Cursus :

L'acquisition des crédits (240 c'est-à-dire 120 ECTS) a lieu pendant une période de 18 mois pour les étudiants à plein temps et de 30 mois pour les étudiants à temps partiel. Les étudiants à plein temps effectuent leur premier semestre à Kingston (Londres) et le deuxième semestre à Paris 8 (Saint-Denis) avant de rédiger leur mémoire de recherche (MA dissertation) entièrement ou alternativement à Londres ou Paris 8. Les étudiants à temps partiel effectuent leur premier semestre à Londres puis les autres semestres au choix dans l'une ou l'autre institution à condition de passer deux semestres dans chacune.

Le cursus requiert de suivre régulièrement les enseignements théoriques et méthodologiques qui sont proposés dans le cadre de la formation. Les cours (MA modules) associent des cours magistraux et des travaux dirigés. Ils mettent l'accent à l'Université Kingston sur les discussions au sein des séminaires et sur le travail personnel. Le cours associé au mémoire de recherche (MA dissertation module) offre une combinaison d'initiation à la recherche, de tutorat de groupe, de présentations orales, de suivi individuel et de travail personnel à partir d'une

bibliographie. Les cours de Paris 8, qui comprennent une part de cours magistraux et une part de travaux dirigés, offrent un large éventail d'enseignements optionnels. Ils placent l'accent sur l'inter- et la trans-disciplinarité, sur la référence aux figures de la philosophie contemporaine, sur la relation entre la pensée philosophique et les pensées de la politique, des sciences, des arts, de la psychanalyse ou de l'histoire ainsi que sur les transformations de la discipline philosophique.

Le cursus comprend (à raison de deux 30-credit taught modules par semestre pour les étudiants à plein temps et d'un 30-credit-taught module par semestre pour les étudiants à temps partiel) :

→ **4 modules d'enseignement (4 X 30-credit taught modules ou 4 X 15 ECTS = 60 ECTS)** dont deux sont pris à Kingston (2 X 15 ECTS = 30 ECTS) et deux sur la base de 4 ou 5 cours à Paris 8 (30 ECTS) :

- le module principal obligatoire (« Contemporary European Philosophies ») à l'Université Kingston ;
- un module d'enseignement au choix parmi « Kant and the Aesthetic tradition », « Art Theory : Modernism, Avant-Garde, Contemporary », « Kant and His Legacy », « Hegel and His Legacy », « Critique, Practice, Power », « Psyche, Subject, Sex » ainsi que pour les étudiants à temps partiel parmi aussi « Recent French Philosophy », « Topics in Modern European Philosophy » et « Recent Italian Philosophy », à l'Université Kingston ;
- 5 cours à Paris 8 à choisir parmi les cours de Master.

→ **1 module d'enseignement (1 X 30-credit taught module ou 1 X 15 = 15 ECTS) spécialement consacré à une œuvre importante en philosophie contemporaine** : « Special Study », Université Kingston.

→ **La rédaction et soutenance (90 credits ou 1 X 45 ECTS = 45 ECTS) d'un mémoire de Master (Master Thesis) :**

- L'obtention de la mention de Master requiert l'élaboration, la rédaction et la soutenance d'un mémoire de recherche d'environ 20000 mots démontrant une capacité à identifier un état des connaissances dans un domaine de recherche, à problématiser un sujet d'étude définissant une contribution originale à ce dernier, à sélectionner une méthodologie et des outils d'analyse pertinents, à formuler des hypothèses heuristiques capables de mener vers des recherches approfondies.
- L'élaboration, la rédaction et la soutenance du mémoire de recherche requièrent également la participation régulière à des ateliers méthodologiques, la présentation d'un projet de texte de 2000 mots, la présentation d'un état raisonné de la bibliographie de 2000 mots et un oral d'état d'avancement de la recherche.

- MENTION DE MASTER « PHILOSOPHIE » DE L'UNIVERSITÉ PARIS 8 DÉLIVRÉE EN PARTENARIAT INTERNATIONAL AVEC LE MASTER EN PHILOSOPHIE ET EN LITTÉRATURE DE L'ENS D'HAÏTI



Le partenariat entre le Master Philosophie de Paris 8 et les formations de Master en Philosophie et en Littérature de l'ENS d'Haïti est passé en 2016 du statut d'une formation délocalisée (Parcours « Arts, littératures, philosophie dans l'espace Caraïbe » du Master Philosophie de Paris 8, délocalisé à l'ENS d'Haïti) à celui d'une double diplomation. Les enseignements de ce double diplôme sont assurés majoritairement à l'École Normale Supérieure d'Haïti, pour partie par les enseignants et enseignants-chercheurs de l'École normale supérieure d'Haïti, et pour partie dans le cadre de missions d'enseignements effectuées en Haïti par des enseignants-chercheurs de l'Université Paris 8 ainsi que d'enseignants-chercheurs et de chercheurs volontaires en provenance d'autres universités. Il est demandé aux étudiant.e.s inscrit.e.s dans le parcours en double diplomation d'effectuer au moins un semestre dans l'université partenaire. Des soutiens à la mobilité enseignante et étudiante sont apportés par l'Université d'État d'Haïti et l'Université Paris 8 (programmes internationaux) de même que par d'autres universités, organismes et fondations. Fondée sur l'acquisition de compétences dans les domaines de la philosophie et des études littéraires, ainsi qu'à leurs frontières, l'obtention des crédits ECTS au sein de ce parcours franco-haïtien confère la délivrance en partenariat international, de l'attestation de réussite en M1 à l'issue du cursus de première année, et du diplôme de la mention de Master « Philosophie » de l'Université Paris 8 à l'issue du cursus de deuxième année.

La **direction scientifique et pédagogique** de ce parcours est assurée à l'ENS d'Haïti par Bérard CENATUS (berardce@gmail.com), Thomas RODRIGUE (thomlr2013@yahoo.fr), Nadève MÉNARD (nm102875@yahoo.com), à Paris 8 par Nadia Yala KISUKIDI (yala.kisukidi@wanadoo.fr), Françoise SIMASOTCHI (fsimasotchi@gmail.com), ainsi que par Christiane NDIAYE (christiane.ndiaye@umontreal.ca) pour l'Université de Montréal. Le suivi pédagogique est assuré à l'ENS d'Haïti par Monica LAJOIE (monicalajoie@laposte.net) et à Paris 8 par Pauline VERMEREN (vermeren.pauline@gmail.com).

Conditions d'accès : Les étudiants de ce parcours sont recrutés à l'École Normale Supérieure d'Haïti par concours. Les étudiants doivent posséder une bonne maîtrise du français, tant sur le plan écrit qu'oral. Ils doivent être titulaires d'un certificat ou d'un diplôme de fins d'études normales en philosophie ou en lettres délivrés par l'ENS d'Haïti, ou d'une licence de sciences humaines délivrée par une université haïtienne ou d'un diplôme de niveau équivalent reconnu par la Direction scientifique et pédagogique de la formation de Master. Les cours sont donnés à l'École Normale Supérieure d'Haïti. L'inscription à l'École Normale Supérieure de Port-au-Prince, institution de rattachement, est payante. Elle est gratuite dans l'Université Paris 8.

- ❖ **Master 1** L'acquisition des crédits européens (ECTS) de la première année de master requiert de suivre régulièrement les enseignements théoriques et méthodologiques qui sont proposés dans le cadre de la formation. Il n'y a pas de dispense d'assiduité. Le cursus de l'étudiant est fixé au début de chaque semestre avec l'enseignant chercheur tuteur sur la base du programme proposé et des compléments que celui-ci juge utiles à son travail. Le cursus comprend :

→ **Sept cours à répartir sur l'année qui se distribuent de la manière suivante (42 ECTS) :**

- * 2 cours sur la philosophie générale, l'un portant sur « l'histoire de systèmes de pensée » (6 ects), et l'autre portant sur « les problématiques contemporaines de la philosophie » (6 ects) ;
- * 2 cours sur les pratiques et usages de la philosophie et de la littérature, l'un portant sur « la philosophie et ses dehors » (6 ects), et l'autre portant sur la « méthodologie » (6 ects) ;
- * 2 cours d'introduction aux champs disciplinaires, l'un portant sur « philosophies du social et du politique » (6 ects), et l'autre portant sur « spécialisation et transversalité en Littérature » (6 ects)
- * 1 cours choisi parmi l'offre de cours du Master « Philosophie » ou du Master « Littérature » (6 ects)

→ **La rédaction d'un projet de mémoire de recherche** (18 ECTS) qui décrit le projet de recherche que l'étudiant souhaite mener à bien au cours des troisième et quatrième semestres du Master avec le soutien d'un enseignant chercheur directeur de mémoire. Ce projet comporte un titre, une problématisation de la question qui sera traitée, une brève description de l'état de la recherche dans lequel le projet entend s'inscrire, l'indication d'un corpus et d'une méthodologie, une bibliographie.

Le passage en deuxième année de Master (M2) nécessite l'attestation de réussite en M1. Les étudiants qui désirent arrêter leur cursus à la fin de M1 et obtenir le diplôme de maîtrise peuvent présenter la description d'une question particulière (état d'un problème, hypothèses, méthodes, bibliographie) à la place du projet de mémoire.

❖ **Master 2** L'acquisition des crédits européens (ECTS) de la deuxième année de Master requiert de rédiger et de soutenir un mémoire de master, ainsi que de suivre régulièrement les enseignements théoriques et méthodologiques proposés dans le cadre de la formation générale du Master et dans celui de ses parcours spécialisés. Le cursus de l'étudiant est fixé au début de chaque semestre avec l'enseignant chercheur directeur de mémoire sur la base des programmes proposés et des compléments que celui-ci juge utiles à son travail. Le cursus se divise en deux cursus spécialisés distincts décrits successivement ci-dessous :

→ **Deux cours de tronc commun et quatre cours de spécialisation à répartir sur l'année (42 ECTS).**

- * 2 cours de tronc commun, l'un portant sur « Philosophies contemporaines » (6 ects), l'autre portant sur « Lectures et écritures » (6 ects)
- * 4 cours de spécialisation d'analyse et critique des arts et de la culture portant respectivement sur « Les enjeux contemporains de l'esthétique » ou « Histoire et théorie de la littérature » (9 ects) ; « Les problématiques de la représentation » ou « Littérature générale et comparée » (9 ects) ; « Anthropologie des arts, des techniques ou des institutions » ou « Spécialisation et transversalité en littérature » (6 ects); « Esthétique et politique » ou « Littérature dans une autre langue » (6 ects)

ou

4 cours de spécialisation d'analyse des mondes sociaux, juridiques et politiques portant respectivement sur « Les inventions politiques du contemporain » (9 ects), « Anthropologie, sociétés et politique » (9 ects), « Règles, normes, institutions » (6 ects), « Logique de l'émancipation » (6 ects).

→ **Rédaction et soutenance d'un mémoire de Master** (18 ECTS) : L'obtention de la mention de Master requiert l'élaboration, la rédaction et la soutenance d'un mémoire de recherche d'environ 80 pages démontrant une capacité à identifier un état des connaissances dans un domaine de recherche, à problématiser un sujet d'étude définissant une contribution originale à ce dernier, à sélectionner une méthodologie et des outils d'analyse pertinents, à formuler des hypothèses heuristiques capables de mener vers des recherches approfondies.

- MENTION DE MASTER « PHILOSOPHIE » DE L'UNIVERSITÉ PARIS 8 DÉLIVRÉE EN PARTENARIAT INTERNATIONAL AVEC LA MAGISTRATURA « RECHERCHES HISTORIQUES, PHILOSOPHIQUES ET SOCIALES » DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTAT EN SCIENCES HUMAINES DE MOSCOU (RGGU) AVEC LE SOUTIEN DU COLLÈGE UNIVERSITAIRE FRANÇAIS DE MOSCOU (CUF).



<http://www.moscufr.org/fr>

Le programme s'effectue en Russie en collaboration entre la RGGU et le CUF, et en France suivant la réglementation de l'Université Paris 8.

Conditions d'accès : Une commission mixte franco-russe composée des coordinateurs du programme, procède à la sélection des candidats et transmet la liste des étudiants choisis aux Ambassades des deux pays. Le nombre d'étudiants bénéficiant de ce programme universitaire s'élève au maximum à 24 (12 étudiants de la RGGU et 12 étudiants de l'UP8). L'établissement d'origine veillera à ce que les étudiants choisis respectent les conditions requises pour la délivrance de visas du pays d'accueil.

Mobilité : La première année de Master (M1) et de Magistratura s'effectue respectivement en France et en Russie. La deuxième année de Magistratura pour les étudiants russes s'effectue soit en Russie, en collaboration entre la RGGU et le CUF, soit en France (avec ou sans bourse de mobilité). La deuxième année de Master (M2) se compose pour les étudiants de Paris 8 d'un semestre effectué à l'Université Paris 8 et d'un semestre effectué en Russie, conjointement à la RGGU et au CUF.

Langue : sauf cas particuliers (cours créés *ad hoc* pour la formation ou programmes prévus pour les étudiants internationaux) les cours s'effectuent dans la langue du pays d'accueil, c'est-à-dire le russe et le français, respectivement.

Le **Mémoire de M2**, rédigé en langue française, peut être soutenu à Paris ou à Moscou. A Paris, la soutenance s'effectue devant un jury comprenant au moins le directeur de recherches de l'UP8 et un enseignant de la RGGU, lequel peut éventuellement intervenir par le canal de la visioconférence. A Moscou, la soutenance s'effectue devant un jury comprenant au moins un enseignant de la RGGU et de l'UP8, que ce dernier soit présent ou qu'il intervienne par visioconférence.

Diplomation : Les étudiants inscrits dans le programme sont éligibles à une double diplomation, chacune des deux universités délivrant son diplôme.

Contacts – Paris 8 : Fabienne BRUGÈRE (fa.brugere@orange.fr) ; Pierre CASSOU-NOGUÈS (pcnter@gmail.com) ; Matthieu RENAULT (matthieu.renault@gmail.com) ainsi que Service de la Coopération Internationale : <http://www.univ-paris8.fr/-INTERNATIONAL->

- PARCOURS D'ÉTUDES EN PARTENARIAT INTERNATIONAL "PHILOSOPHIE ET CRITIQUE DE LA CULTURE" ASSOCIANT LA MENTION DE MASTER « PHILOSOPHIE » DE L'UNIVERSITÉ PARIS 8 ET LE MAGISTER DE INVESTIGACION EN FILOSOFIA DE L'UNIVERSITÉ DEL VALLE DE CALI (COLOMBIE)



Les liens de coopération scientifique qui unissent le département de philosophie de l'Université Paris 8 aux universités d'Amérique latine et notamment aux universités de la Colombie soutiennent le choix de renforcer cette coopération par l'institution d'un programme d'études commun associant la mention de Master « Philosophie » de l'Université Paris 8 et le « Magister de investigacion en filosofia » de l'Université del Valle à Cali (UNIVALLE, Colombie). L'inscription à ce programme mène à l'obtention du diplôme des deux institutions. Les mobilités s'effectuent au cours de la première ou de la deuxième année pour les étudiants de l'Université Univalle. Elles s'effectuent au cours de la deuxième année pour les étudiants de Paris 8.

Conditions d'accès et inscriptions

Une compréhension des langues française et espagnole, écrites et orales, est requise. Des soutiens linguistiques d'approfondissement sont proposés par les deux institutions. Les candidats (5 étudiants par institution) sont classés sur dossier par une commission mixte franco-colombienne et recommandés pour obtention de bourses auprès des Services culturels de l'Ambassade de France ou de programmes de mobilités franco-colombiens.

Programme d'études

ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ UNIVALLE À PARIS 8

Accès en M1 : Les étudiants qui ont fini la quatrième année de leur programme de Licence en Philosophie et qui ont été admis dans la « Maestria en Filosofia » de la UNIVALLE ainsi qu'été choisis pour accomplir leurs deux années d'études en suivant le cursus de la mention de Master « Philosophie » de l'UP8 doivent valider 120 ECTS dans le cadre des exigences définies pour cette mention de Master et selon un programme d'études arrêté par les Responsables des deux mentions de Master (O. Irrera et D. Grueso) ainsi qu'en concertation avec le coordonnateur de la double diplomation (Jean-Pierre Marcos).

Accès en M2 : Les étudiants qui ont suivi et validé la première année d'études (60 ECTS) de la « Maestria en Filosofia » à la UNIVALLE ainsi qu'été choisis pour accomplir leur deuxième année d'études en suivant le cursus de la mention de Master « Philosophie » de l'UP8 doivent valider 42 ECTS du cursus des enseignements de M2 dans le cadre des exigences définies pour cette mention de Master et selon un programme d'études arrêté par les Responsables des deux mentions de Master (O. Irrera et D. Grueso) et en concertation avec le coordonnateur de la codiplomation (Jean-Pierre Marcos). Ils présentent et soutiennent devant un jury impliquant les deux institutions un mémoire de recherches rédigé en langue espagnol auquel est joint un résumé en français (18 ECTS).

ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ PARIS 8 À UNIVALLE

Les étudiants qui suivent à l'Université Paris 8 le cursus de la mention « Philosophie » et qui ont validé 60 ECTS de ce cursus à l'issue de leur première année sont autorisés à effectuer la deuxième année de leur cursus au sein du programme de « Maestria en Filosofia » à l'Université del Valle à Cali. Le programme des cours et des activités au sein de cette formation est arrêté par les responsables de la mention de Master (O. Irrera – orazio.irrera02@univ-paris8.fr) et par Jean Pierre-Marcos (jnprmrcc@aol.com) en concertation avec le responsable colombien (D. Grueso). Il implique de suivre :

→ **3 séminaires thématiques (3 X 6 ECTS = 18 ECTS) à choisir parmi** : Historia de la filosofia antigua – Historia de la filosofia contemporánea – Historia de la filosofia moderna – Problemas de la filosofia de la estética – Teoria del apego y antropologia – Problemas actuales de la filosofia – Filosofia de la comunicacion : la verdad – Sociedad y racionalidad : lenguaje, ética y politica – Lo subjetivo, lo intersubjetivo y lo objetivo : lenguaje, mundo de la vida y cotidianidad – Ética Eufemia – Filosofia ética y politica moderna – Filosofia politica contemporánea – Psicoanálisis y filosofia – Problemas actuales de la filosofia de la ciencia. La explicación científica – Orden y caos en la naturaleza – Epistemologia de las ciencias experimentales. T. Kuhn -

→ **2 séminaires de recherche (2 X 6 ECTS = 12 ECTS) à choisir parmi les séminaires de recherches des équipes suivantes** : *Praxis – Daimôn – Etología y Filosofía – Analisis – Hermes – Praxis política – Episteme – Filosofía de la religión.*

→ **Mémoire de recherche (30 ECTS)**. Les étudiants inscrits à ce programme élaboreront et rédigeront en français un mémoire de recherche en joignant un résumé de leur mémoire en langue espagnole. La soutenance de ce mémoire se fera dans la langue convenue entre le directeur du mémoire et l'étudiant. Le jury de soutenance comprend quatre membres. Il est constitué à parité entre les deux institutions.

Contact : Jean-Pierre Marcos (jnprrmrc@aol.com) – Coordonnateur de la codiplomation
Orazio IRRERA (orazio.irrera02@univ-paris8.fr)

* * *

Programme PREFALC

« Réécriture des modernités et des émancipations dans la Grande Caraïbe »

Ce programme a pour but de renforcer avec l'appui d'un partenaire français les Masters et Modules de formation interdisciplinaires de niveau Master orientés vers les Sciences humaines et sociales dans des universités de la Grande Caraïbe. Il entend y favoriser les réorientations épistémologiques impulsées par la perspective postcoloniale et consolider les échanges et projets de recherche régionaux.

Il favorise dans un premier temps la mobilité enseignante, mais doit permettre la construction de partenariats solides entre les universités de la Grande Caraïbe et Paris 8 afin d'encourager la mobilité étudiante Sud/Sud ; Nord/Sud, Sud/Nord au niveau Master.

Problématique scientifique :

Les traductions, transformations et circulations de l'idée de modernité dans les espaces Atlantique et Caraïbe sont actuellement au cœur d'un ensemble de préoccupations dans le monde artistique et dans les sciences humaines. En effet, l'idée de modernité européenne, rattachée aux Lumières et à une certaine conception de l'émancipation, a fait l'objet de reprises critiques dans le monde transnational et transculturel de la Grande Caraïbe. Confrontées aux réalités socio-politiques des conquêtes impériales, de la déportation des populations africaines dans l'esclavage, ou encore aux répercussions de la révolution française (à Haïti, par exemple), la reformulation des questions de libération, de dignité, de droits humains a entraîné une remise en cause de la périodisation consacrée du traditionnel, du moderne et du postmoderne. De nouvelles écritures de la modernité se sont élaborées à partir d'espaces de circulations culturels, fondamentalement hybrides et hétérogènes. Penser les réécritures de la modernité dans la Grande Caraïbe, c'est saisir les dynamiques politiques, esthétiques et intellectuelles qui ont façonné les cultures transnationales de la Caraïbe. En privilégiant les paradigmes du mouvement, du déplacement, il s'agit d'impulser une réflexion interdisciplinaire aux enjeux politiques et sociaux manifestes. Elle permet d'interroger la constitution contemporaine des identités et de la nationalité en Colombie, à St Domingue et à Haïti. Elles montrent également quels ont été et quels sont, aujourd'hui, les usages politiques de ces dynamiques identitaires dans l'élaboration d'un récit national ou, plus largement, de formations politiques collectives.

Les travaux de Stuart Hall et Paul Gilroy à la fin du XXe siècle ont construit de nouveaux paradigmes dans le champ de la théorie culturelle, mobilisant le concept de diaspora. L'idée d'Atlantique noir chez Gilroy, par exemple, ne consiste pas uniquement à produire une nouvelle cartographie intellectuelle et culturelle ; elle tente de formuler une autre *théorie* de la modernité, une « contre-culture de la modernité », élaborée à partir du point de vue des esclaves. Si ce paradigme atlantique fait aujourd'hui l'objet de nombreuses reprises et relocalisations en sciences humaines, il s'agit ici de s'en éloigner pour privilégier un autre modèle d'analyse, à savoir : penser dans un espace caraïbe multilingue (créole, francophone, hispanophone etc.) qui relie le monde insulaire (Haïti/ République dominicaine) au continent (le nord de la Colombie). La constitution de cet espace repose sur les histoires croisées et parfois partagées des trois pays. Mais elle répond aussi à une exigence innovante, visant à promouvoir des cadres de rencontres transculturelles et de coopération universitaire inédits.

Les expériences modernes et contemporaines de ces trois pays sont marquées différemment par l'histoire et la mémoire des colonisations et des processus de libération nationale, la prégnance des questions raciales (colorisme, racisme, question indigène etc.) et de genre, l'expérience de la dictature et/ou encore, les difficultés posées par les processus de transition démocratique au XXe siècle. Au cœur de ces expériences parfois traumatiques, situées à des époques différentes, les paramètres à partir desquels les concepts de libération et d'autonomie ont été conçus dans le monde européen moderne ont été reconfigurés. La figure du sujet libre héritée de la modernité européenne est mise à l'épreuve : l'autonomie du sujet n'est plus nécessairement comprise sous les modes de l'autoréférentialité, de l'individualité et du sécularisme. Les voyages et les héritages des Lumières françaises, dans cet espace, constituent un point structurant pour comprendre comment ont été repris, redéployés de nouvelles théories détraquant une compréhension moderne de l'émancipation. Par ailleurs, dans un contexte contemporain où de nombreux pays d'Amérique Latine sont confrontés à l'intensification des questions raciales et identitaires ou font face à des mobilisations populaires centrées sur des demandes sociales et économiques

d'égalité, ce projet offre des éléments théoriques pour soutenir de manière tangible une réflexion sur l'émancipation porteuse d'effets socio-institutionnels indéniables. Il s'agira ainsi de construire une autre cartographie de l'élaboration des savoirs proposant de nouveaux paradigmes d'analyses des processus d'émancipation sociale, culturelle et politique en Amérique Latine.

Responsable du projet : Nadia Yala KISUKIDI
Contact : yala.kisukidi@wanadoo.fr

Conventions avec les universités suivantes :

COLOMBIE :

- Université *Del Atlantico* (Baranquilla)
- Autres universités du réseau interuniversitaire *Sue-Caribe*

HAÏTI :

- Université d'État d'Haïti (Port-au-Prince)
- École normale supérieure d'Haïti (Port-au-Prince)

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE :

- Université Autonome de Santo Domingo
- Institut Global des Hautes Études en Sciences Sociales / Santo Domingo

MUTUALISATIONS D'ENSEIGNEMENTS AVEC LE DEPARTEMENT D'ETUDES DE GENRE OUVERTS AUX ETUDIANT.E.S DE TOUS LES PARCOURS DU MASTER « PHILOSOPHIE »

À partir de cette année les étudiant.e.s de tous les parcours de master « Philosophie » (M1 et M2) dont le sujet de mémoire concerne le féminisme ou, de manière plus générale, les études de genre peuvent bénéficier d'une mutualisation de certains cours donnés au Département d'études de genre (2 cours par an au maximum). Les étudiant.e.s intéressé.e.s doivent préalablement avoir un avis favorable de la part de leur enseignant référent ou de leur directeur de mémoire et contacter (au plus tard le 15 octobre pour le 1^{er} semestre et le 15 février pour le 2nd semestre) le responsable du Master « Philosophie » (Orazio IRRERA : orazio.irrera02@univ-paris8.fr). La liste de ces cours se trouve dans la brochure des « Descriptifs des enseignements Licence-Master 2019 – 2020 ».

MUTUALISATIONS D'ENSEIGNEMENTS ET AUTRES COOPÉRATIONS NATIONALES OU INTERNATIONALES

DES ACCORDS DE MUTUALISATION D'ENSEIGNEMENTS permettent d'acquérir et de valider dans le cursus du Master « Philosophie » des ECTS proposés dans d'autres formations. Ces accords ne s'appliquent pas, sauf mention expresse, aux cursus spécifiques ni aux cursus en codiplomation. De façon générale, l'autorisation de suivre et de valider des cours par voie de mutualisation d'enseignements avec d'autres formations est obligatoirement soumise à l'approbation du Responsable du Master.

- → Cours proposés par d'autre **mentions de Master de l'Université de Paris 8** : mentions de Master de l'UFR « Arts, philosophie, esthétique » (Arts plastiques et art contemporain, Arts du spectacle / Cinéma et audiovisuel, Arts du spectacle / Arts de la scène, Musique) – Science politique – Lettres – Langues, littératures et civilisations étrangères – Mathématiques et applications
- → Séminaires et cycles d'études proposés par le **Centre International d'Études sur la Philosophie Française Contemporaine** de l'École normale supérieure de Paris
- → Séminaires proposés par le **Collège international de philosophie** (Paris)
- → Cours et séminaires proposés par la mention de **Master « Sociétés, Politiques, Migrations »** de l'Université Paris 7 – Denis Diderot

ACCORDS ERASMUS

Responsable : Matthieu RENAULT (matthieu.renault@gmail.com)

Le département de philosophie a passé des accords ERASMUS avec :

- → Le **Center for Research in Modern European Philosophy (CRMEP) de l'Université de Kingston**. Responsables : P. OSBORNE (Kingston University), E. ALLIEZ, F. RAMBEAU et A. BIRNBAUM (Paris 8).
- → **L'Institut de philosophie de l'Université Jagellone de Cracovie** (Pologne). Responsables : J. MIKLASZEWSKA (Cracovie) et B. OGILVIE (Paris 8).
- → **Université Cà Foscari de Venise** – Département de philosophie et de Beaux Arts. Responsables : D. GOLDONI (Venise) et B. CANY (Paris 8).

CO-FORMATIONS INTERNATIONALES

Les enseignants chercheurs de la mention de Master « Philosophie » et contribuent aux programmes d'études d'autres formations, notamment internationales :

- → Cursus de M1 du programme d'« Études francophones du **Collège Universitaire Français de Moscou et de Saint-Petersbourg (CUF) : filière philosophie** », en partenariat international avec les Universités Paris 1, Paris 4 et l'Université d'État de Moscou-Lomonossov. Responsables : F. BRUGÈRE, P. CASSO-NOGUÈS, M. RENAULT (Paris 8) ; G. GARRETTA (CUF).

Des accords ponctuels de mutualisation, soumis à l'approbation du Responsable de la mention de Master, permettent aux étudiants de la mention de Master « Philosophie » de suivre et de valider des enseignements ou des activités à l'étranger :

- → **Master de Philosophie contemporaine de l'Université de Tunis** (Tunisie) : Responsables : O. IRRERA et B. OGILVIE (Paris 8), F. TRIKI et R. TRIKI (Université de Tunis)
- → **Maestria de l'Université d'Entre Rios** (Argentine) : Responsables : O. IRRERA (Paris 8), G. FRIGERIO (Entre Rios)
- → **Séminaires doctoraux ouverts aux Masters du Centre Franco-Argentin de Buenos-Aires (CFA)** : Responsable : O. IRRERA (Paris 8).
- → **Séminaires doctoraux ouverts aux Masters de la Fundacion Polo Mercosur en association avec l'Université de la Republica** (Uruguay) : Responsables : O. IRRERA (Paris 8) et R. VISCARDI (Université de la République)
- → **Séminaires de la Faculté des arts et de l'architecture de l'Université nationale de Bogota** (Colombie) : « Philosophie contemporaine et esthétique » (Pr. A. VEGA) : Responsables : E. LECERF (Paris 8), A. VEGA (Université de Bogota)
- → **Séminaires de l'Institut de philosophie de l'Université de Valparaiso** (Chili) : Responsables : O. IRRERA (Paris 8), J. JARA (Université de Valparaiso)

Des activités susceptibles d'entrer dans le cursus de la mention de Master « Philosophie et critiques contemporaines de la culture » peuvent être proposées sur la base des relations entretenues par les enseignants-chercheurs du département de philosophie avec les institutions suivantes : *Centre d'Archives Wittgenstein* de Bergen – *Institut du Cercle de Vienne* à Vienne – *Institut de Philosophie et des Sciences Humaines* (IFCH) de l'Université de São Paulo à Campinas (Brésil) – *Université d'Etat de Rio de Janeiro* (Brésil) – *Université de Buenos-Aires* et *Instituto Gino Germani* (Programme ECOS, Argentine) – *Université nationale de Cuyo* (Argentine) – *Université nationale de San Martin* (Argentine) – *Université catholique de Valparaiso* (Chili) – *Université du Chili* (Santiago du Chili) – *Université de La Republica* (Uruguay) – *Université nationale de Colombie* (Bogota) – *Université del Bosque* (Colombie) – *Université del Valle* (Cali, Colombie) – *Université de La Havane* (Cuba) – *Université autonome de Mexico* (Mexique) – *Université autonome de Barcelone* (Espagne).

Description détaillée du cursus de la mention de Master « Philosophie »

Le cursus de la mention de Master « Philosophie » implique de suivre et de valider pendant l'année de M1 8 cours ainsi qu'un stage ou projet personnel tuteuré et de présenter dans le cadre d'une épreuve orale de fin de première année un projet de recherche. Le cursus implique de suivre et de valider pendant l'année de M2 6 cours ainsi que de rédiger et de présenter dans le cadre d'une soutenance terminale un mémoire de recherche.

Dans le souci d'équilibrer les contenus et d'offrir aux étudiants de Master une réelle liberté de parcours, définis en concertation avec leurs enseignants tuteurs et enseignants directeurs de mémoires, ainsi qu'ajustés à leurs projets personnels et à leurs sujets de recherches, le cursus complet comprend donc un tronc commun de 8 cours en première année suivi de 6 cours de spécialités à choisir la deuxième année en lien avec le sujet du mémoire. Le programme complet de M1/M2 propose, sous des contraintes limitées, un nombre important de cours au choix qui peuvent être choisis pour validation dans un quelconque des quatre semestres. Chaque cours permet de valider un EC (Élément Constitutif) valant UE (Unité d'enseignement). La liste des UE validées par l'étudiant figure sur le supplément au diplôme délivré à l'issue de son cursus et en précise le parcours.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DU MASTER DE PHILOSOPHIE

S	Parcours « <i>Analyse et critique des arts et de la culture</i> »	Parcours « <i>Analyse des mondes sociaux, juridiques, politiques</i> »
S1	TRONC COMMUN : 4 EC	TRONC COMMUN : 4 EC
	UE « Philosophie générale » (2 EC de 6 ECTS) : 1 EC au choix dans la sous-unité « Histoire des systèmes de pensée » + 1 EC au choix dans la sous-unité « Problématiques contemporaines de la philosophie ».	UE « Philosophie générale » (2 EC de 6 ECTS) : 1 EC au choix dans la sous-unité « Histoire des systèmes de pensée » + 1 EC au choix dans la sous-unité « Problématiques contemporaines de la philosophie ».
	UE « Pratiques et usages de la philosophie » (2 EC de 6 ECTS) : 1 EC au choix dans la sous-unité « Méthodologies » + 1 EC au choix dans la sous-unité « La philosophie et ses dehors ».	UE « Pratiques et usages de la philosophie » (2 EC de 6 ECTS) : 1 EC au choix dans la sous-unité « Méthodologies » + 1 EC au choix dans la sous-unité « La philosophie et ses dehors ».
	Stage ou projet tuteuré (6 ECTS)	Stage ou projet tuteuré (6 ECTS)
S2	TRONC COMMUN : 3 EC	TRONC COMMUN : 3 EC
	UE « Introduction aux champs disciplinaires » (2 EC de 6 ECTS) : 1 EC au choix dans la sous-unité « Formes et figures du sensible » + 1 EC au choix dans la sous-unité « Philosophies du social et du politique ».	UE « Introduction aux champs disciplinaires » (2 EC de 6 ECTS) : 1 EC au choix dans la sous-unité « Formes et figures du sensible » + 1 EC au choix dans la sous-unité « Philosophies du social et du politique ».
	1 EC libre (de 6 ECTS) au choix dans les U.E. du Département de Philosophie ou d'autres Départements.	1 EC libre (de 6 ECTS) au choix dans les U.E. du Département de Philosophie ou d'autres Départements.
	Oral de fin de M1 (12 ECTS)	Oral de fin de M1 (12 ECTS)

S3	ENSEIGN. DE TRONC COMMUN ET DE PARCOURS : 4 EC	ENSEIGN. DE TRONC COMMUN ET DE PARCOURS : 4 EC
	<p>UE « Tronc commun » : (2 EC de 6 ECTS) : 1 EC au choix dans la sous-unité « Philosophies contemporaines » + 1 EC au choix dans la sous-unité « Lectures et écritures ».</p> <p>UE « Philosophie et art » (2 EC de 9 ECTS) : 1 EC au choix dans la sous-unité « Les enjeux contemporains de l'esthétique » + 1 EC au choix dans la sous-unité « Les problématiques de la représentation ».</p>	<p>UE « Tronc commun » : (2 EC de 6 ECTS) : 1 EC au choix dans la sous-unité « Philosophies contemporaines » + 1 EC au choix dans la sous-unité « Lectures et écritures ».</p> <p>UE « Philosophie et politique » (2 EC de 9 ECTS) : 1 EC au choix dans la sous-unité « Les inventions politique du contemporain » + 1 EC au choix dans la sous-unité « Anthropologie, sociétés et politique ».</p>
S4	ENSEIGNEMENTS DE PARCOURS : 2 EC	ENSEIGNEMENTS DE PARCOURS : 2 EC
	<p>UE « Critiques de la culture » : (2 EC de 6 ECTS) : 1 EC au choix dans la sous-unité « Anthropologie des arts, des techniques et des institutions » + 1 EC au choix dans la sous-unité « Esthétique et politique ».</p> <p>Mémoire (18 ECTS)</p>	<p>UE « Critiques de la morale » : (2 EC de 6 ECTS) : 1 EC au choix dans la sous-unité « Règles, normes, institutions » + 1 EC au choix dans la sous-unité « Logique de l'émancipation ».</p> <p>Mémoire (18 ECTS)</p>

Règlement du Master « Philosophie » par rapport à son architecture (Lire attentivement)

NB: Depuis l'année 2017-18, tout problème d'incompatibilité des cours à valider (éventuels transferts de notes) avec l'architecture du Master doit être préalablement communiqué au Responsable du Master (Orazio IRRERA : orazio.irrera02@univ-paris8.fr), en mettant en copie le secrétariat (logos@univ-paris8.fr). Tout arrangement non autorisé par le Responsable du Master (même les arrangements ayant lieu entre un étudiant et le secrétariat ou entre un étudiant et un enseignant) pourra :

- être considéré comme une tentative de fraude ;
- mettre en danger la poursuite du parcours d'étude de l'étudiant au sein du Master ;
- et, éventuellement, être susceptible, comme toute tentative de fraude, d'être signalé au Service disciplinaire de l'Université (www.univ-paris8.fr/Section-disciplinaire)

Si des irrégularités de ce genre sont repérées, en n'importe quel moment de l'année, l'étudiant.e. devra passer un entretien pédagogique pour évaluer toute conséquence du point de vue pédagogique ou disciplinaire.

PARCOURS ANALYSE ET CRITIQUE DES ARTS ET DE LA CULTURE

- Master 1 -

Tronc commun – Semestre 1

Parcours analyse et critique des arts et de la culture

Semestre	Intitulés des UE	Intitulés des EC de chaque UE
1	UE Philosophie générale	1 EC AU CHOIX
		Histoire des systèmes de pensée (EAG1HSPC) - BIRNBAUM Antonia – <i>Préface à La Phénoménologie de l'esprit</i> - CANY Bruno – <i>Diderot, le philosophe et son philosophe</i> - CHERIF ZAHAR Farah – <i>La preuve physique de l'existence du Premier moteur chez Aristote</i> - COHEN-HALIMI Michèle – <i>Contribution à la généalogie de la morale. Un écrit polémique pour compléter et éclairer Par-delà bien et mal</i> - GRANGÉ Ninon – <i>La raison d'État</i> - IRRERA Orazio – <i>La philosophie comme discours</i> - MONTANARO Mara – <i>Histoire de la philosophie et différence des sexes. Genèse et structure d'un objet « paradoxal » de réflexion théorique</i> - MOREAU Didier – <i>Philosophie de l'éducation : l'éducation métamorphique, de la Paideia à la Bildung</i> - MOREAU Didier – <i>Du souci de soi à l'éducation de soi-même</i> - PINGEOT Mazarine et CHERIF ZAHAR Farah – <i>Fin de la métaphysique : Kant, Nietzsche, Heidegger</i>
		1 EC AU CHOIX
		Problématiques contemporaines de la philosophie (EAG1PCPC) - ALLIEZ Éric – <i>Devenir-révolutionnaire ou/et révolution</i> - BARRA-JOVER Mario – <i>Problèmes de philosophie analytique. L'espace intersubjectif</i> - BRUGERE Fabienne – <i>Après le féminisme de la seconde vague. Le « care » ou la nouvelle question sociale</i> - KISUKIDI Nadia Yala – <i>La bibliothèque coloniale</i> - MUR Quentin – <i>De l'anthropologie politique à une philosophie critique. Le cas du Collège de sociologie</i> - PINGEOT Mazarine – <i>Les avatars de l'esprit</i> - POURHOSSEINI Behrang – <i>La bête et le souverain (séminaires de Jacques Derrida)</i> - RAMBEAU Frédéric – <i>Les temps désaccordés</i> - RAMOND Charles – <i>Jacques Rancière : La haine de la démocratie</i> - RENAULT Matthieu – <i>Psychopathologie de la race : une contre-généalogie</i> - SIBERTIN-BLANC Guillaume – <i>Pour introduire la rumeur : philosophie, langage, politique</i>
1	UE Pratiques et usages de la philosophie	1 EC AU CHOIX
		Méthodologies (EAG1METC) - BARRA-JOVER Mario – <i>Philosophie du langage</i> - CASSOU-NOGUES Pierre – <i>Les paradoxes de l'infini</i> - GRANGÉ Ninon – <i>Méthodologie (analyse, argumentation, démonstration) : l'image</i> - HARE Matt – <i>Anglais pour les philosophes : « Preuves et Réfutations »</i> - HARE Matt – <i>Anglais pour philosophes : Atelier de pratique de lecture et de traduction</i> - MARCOS Jean-Pierre – <i>Figures et fonction de la répétition. Atelier de lecture de Freud</i> - OGILVIE Bertrand – <i>Introduction à la lecture et à l'écriture de textes philosophiques. De Platon à Nietzsche, la question de la finalité I</i> - PINGEOT Mazarine – <i>Cours de remédiation</i> - PRADO Plínio – <i>Studia Inhumanitatis. Après les humanismes</i> - RAMBEAU Frédéric – <i>Déterritorialisation et reterritorialisation (Qu'est-ce que la politique de Deleuze et Guattari ?)</i> - SCHMEZER Gerhard – <i>Anglais pour philosophes : Langage et réalité : approches analytiques</i> - WASZEK Norbert – <i>Allemand pour philosophes et pour les sciences humaines et sociales</i>

1	UE Pratiques et usages de la philosophie	1 EC AU CHOIX
		La philosophie et ses dehors (EAG1PEDC) - ALLIEZ Éric – <i>Politiques du POP (Les années 1980, et après)</i> - ASSENNATO Marco, GALLO-LASSERE Davide, IRRERA Orazio, POLLERI Matteo – <i>L'opéraïsme italien (1968-1977)</i> - BRUGERE Fabienne – <i>Le « cas » Manet. Classe, genre et race</i> - CASSOU-NOGUES Pierre – <i>L'intériorité en droit</i> - LECERF Éric, NEUMANN Alexander, VERRAES Jennifer – <i>Rêveries du Concept VS Logiques de l'Image</i> - MARCOS Jean-Pierre – <i>Perspective cinématographique ; Répétition, retour et revenance</i> - OGILVIE Bertrand et VERMEREN Pauline – <i>L'écriture du réel : la représentation I</i> - RENAULT Matthieu et SIBERTIN-BLANC Guillaume – <i>Politique des mers : pour une thalassophilosophie</i> - TIBURI Marcia – <i>Esthétique et politique : Performances, ridicule et absurdité dans la politique contemporaine</i>
1	Stage ou projet tuteuré	

Tronc commun – Semestre 2
Parcours analyse et critique des arts et de la culture

Semestre	Intitulés des UE	Intitulés des EC de chaque UE
2	UE Introduction aux champs disciplinaires	1 EC AU CHOIX
		Formes et figures du sensible (EAG2FFSC) - BIRNBAUM Antonia et ANTOINE Jean-Philippe – <i>Le Culte moderne des monuments, Aloïs Riegl, 1903</i> - BRUGERE Fabienne – <i>Qu'est-ce qu'un féminisme philosophique aujourd'hui ? Lecture comparée de Judith Butler et de Nancy Fraser</i> - BUCHENAU Stefanie – <i>Kant : anthropologie et histoire</i> - CANY Bruno – <i>Artaud : la scène de l'homme hiéroglyphe et l'Ailleurs</i> - CASSOU-NOGUES Pierre – <i>Le comique : « stand up »</i> - CAYGILL Howard – <i>Phyto-philosophy: Thinking Plant Life in the Age of Human Mass Extinction</i> - COHEN-HALIMI Michèle – <i>Mythe et raison</i> - GRANGÉ Ninon – <i>Sens, sensation, esthétique, de Montaigne à Kant</i> - IRRERA Orazio – <i>Archéologies philosophiques et archives foucaaldiennes (Séminaire « Foucault à Paris 8 »)</i> KISUKIDI Nadia Yala – <i>Néant, négation, liberté : lire Sartre</i> - LECERF Éric – <i>Rencontres fortuites entre intuition et attention</i> - MARCOS Jean-Pierre – <i>Qu'ai-je dit ? Actes manqués, traits d'humour : régimes d'énonciation. Atelier de lecture de Freud</i> - MOREAU Didier – <i>Éthique de l'éducation</i> - OGILVIE Bertrand – <i>Introduction à la lecture et à l'écriture de textes philosophiques. De Platon à Nietzsche, la question de la finalité II</i> - PINGEOT Mazarine – <i>Le je, le moi, et l'individu</i> - POURHOSSEINI Behrang – <i>L'art participatif (origines, problématiques, et enjeux)</i> - RAMBEAU Frédéric – <i>Chaos et Complexité : Félix Guattari et la philosophie de la subjectivité</i> - RAMOND Charles – <i>Spinoza, l'Éthique</i> - RENAULT Matthieu – <i>Traductions philosophiques/traductions politiques : le cas du knecht hégélien</i> - SCHMEZER Gerhard – <i>Anglais pour philosophes : Éthique, religion et politique dans la tradition analytique</i>

		1 EC AU CHOIX
2	UE Introduction aux champs disciplinaires	Philosophies du social et du politique (EAG2PSPC) - BIRNBAUM Antonia – <i>Polémique et Philosophie</i> - BRUGERE Fabienne – <i>Le droit à l'hospitalité</i> - CANY Bruno – <i>L'anthropologie philosophique grecque</i> - CASSOU-NOGUES Pierre – <i>Le vélo comme objet technique</i> - CHERIF ZAHAR Farah – <i>Penser la modernité avec Averroès</i> - CHERIF ZAHAR Farah, IRRERA Orazio, KISUKIDI Nadia Yala, RENAULT Matthieu et SIBERTIN-BLANC Guillaume – <i>Archives non-européennes de la philosophie</i> - GRANGÉ Ninon – <i>La norme et l'exception</i> - KISUKIDI Nadia Yala – « <i>Le marronnage et le refus</i> » - LECERF Éric – <i>Le conte, régime singulier d'utopie</i> - MARCOS Jean-Pierre – <i>Comment ne pas répéter ?</i> - MONTANARO Mara – <i>Les théories féministes « voyageuses » et la pensée décoloniale</i> - MUR Quentin et SIBERTIN-BLANC Guillaume – <i>Droit ou magie : un autre « grand partage » anthropologico-philosophique ?</i> - OGILVIE Bertrand – <i>L'écriture du réel : la représentation II</i> - PINGEOT Mazarine – <i>Constitution de la rationalité contemporaine</i> - PINGEOT Mazarine – <i>Cours de remédiation</i> - RAMBEAU Frédéric – <i>Le non-contemporain : penser la conjoncture</i> - RAMOND Charles – « <i>Le capitalisme des philosophes, 2 : Jacques Derrida, Spectres de Marx, et Marx & Sons</i> » - RENAULT Matthieu et GUILLIBERT Paul – <i>Marx et les populistes</i> - VERMEREN Patrice et IRRERA Orazio – <i>Les philosophes et la Commune de Paris</i> - VERMEREN Pauline – « <i>Désobéir en démocratie : qu'est-ce que la désobéissance civile ?</i> »
2		1 EC LIBRE
		Oral fin Master 1

- Master 2 -

Semestre 1 – Parcours analyse et critique des arts et de la culture

Semestre	Intitulés des UE	Intitulés des EC de chaque UE
1	UE Tronc commun	1 EC AU CHOIX
		<p>Philosophies contemporaines (EAG3PHCC)</p> <ul style="list-style-type: none"> - BARRA-JOVER Mario – <i>Problèmes de philosophie analytique. L'espace intersubjectif</i> - CASSOU-NOGUES Pierre – <i>Les paradoxes de l'infini</i> - IRRERA Orazio – <i>La philosophie comme discours</i> - MONTANARO Mara – <i>Histoire de la philosophie et différence des sexes. Genèse et structure d'un objet « paradoxal » de réflexion théorique</i> - PINGEOT Mazarine – <i>Les avatars de l'esprit</i> - PRADO Plínio – <i>Studia Inhumanitatis. Après les humanismes</i> - POURHOSSEINI Behrang – <i>La bête et le souverain (séminaires de Jacques Derrida)</i> - RAMOND Charles – <i>Jacques Rancière : La haine de la démocratie</i>
		1 EC AU CHOIX
		<p>Lectures et écritures (EAG3LEEC)</p> <ul style="list-style-type: none"> - BIRNBAUM Antonia – <i>Préface à La Phénoménologie de l'esprit</i> - CANY Bruno – <i>Diderot, le philosophe et son philosophe</i> - COHEN-HALIMI Michèle – <i>Contribution à la généalogie de la morale. Un écrit polémique pour compléter et éclairer Par-delà bien et mal</i> - GRANGÉ Ninon – <i>Méthodologie (analyse, argumentation, démonstration) : l'image</i> - HARE Matt – <i>Anglais pour les philosophes : « Preuves et Réfutations »</i> - HARE Matt – <i>Anglais pour philosophes : Atelier de pratique de lecture et de traduction</i> - MARCOS Jean-Pierre – <i>Figures et fonction de la répétition. Atelier de lecture de Freud</i> - OGILVIE Bertrand – <i>Introduction à la lecture et à l'écriture de textes philosophiques. De Platon à Nietzsche, la question de la finalité I</i> - PINGEOT Mazarine – <i>Cours de remédiation</i> - PINGEOT Mazarine et CHERIF ZAHAR Farah – <i>Fin de la métaphysique : Kant, Nietzsche, Heidegger</i> - WASZEK Norbert – <i>Allemand pour philosophes et pour les sciences humaines et sociales</i>
1	UE Philosophie et art	1 EC AU CHOIX
		<p>Les enjeux contemporains de l'esthétique (EAG3ECEC)</p> <ul style="list-style-type: none"> - ALLIEZ Éric – <i>Politiques du POP (Les années 1980, et après)</i> - BRUGERE Fabienne – <i>Le « cas » Manet. Classe, genre et race</i> - CANY Bruno et POULAIN Jacques – <i>L'anthropologie esthétique de la culture et la créativité des arts</i> - MARCOS Jean-Pierre – <i>Perspective cinématographique ; Répétition, retour et revenance</i> - TIBURI Marcia – <i>Esthétique et politique : Performances, ridicule et absurdité dans la politique contemporaine</i>
		1 EC AU CHOIX
		<p>Les problématiques de la représentation (EAG3PREC)</p> <ul style="list-style-type: none"> - BARRA-JOVER Mario – <i>Philosophie du langage</i> - CASSOU-NOGUES Pierre – <i>L'intériorité en droit</i> - LECERF Éric, NEUMANN Alexander, VERRAES Jennifer – <i>Rêveries du Concept VS Logiques de l'Image</i> - OGILVIE Bertrand et VERMEREN Pauline – <i>L'écriture du réel : la représentation I</i> - SCHMEZER Gerhard – <i>Anglais pour philosophes : Langage et réalité : approches analytiques</i>

Semestre 2 – Parcours analyse et critique des arts et de la culture

Semestre	Intitulés des UE	Intitulés des EC de chaque UE
2	UE Critiques de la culture	1 EC AU CHOIX
		<p>Anthropologie des arts, des techniques et des institutions (EAG4AATC)</p> <ul style="list-style-type: none"> - BUCHENAU Stefanie – <i>Kant : anthropologie et histoire</i> - CANY Bruno – <i>L'anthropologie philosophique grecque</i> - CASSOU-NOGUES Pierre – <i>Le vélo comme objet technique</i> - CAYGILL Howard – <i>Phyto-philosophy: Thinking Plant Life in the Age of Human Mass Extinction</i> - KISUKIDI Nadia Yala – <i>Néant, négation, liberté : lire Sartre</i> - MARCOS Jean-Pierre – <i>Qu'ai-je dit ? Actes manqués, traits d'humour : régimes d'énonciation. Atelier de lecture de Freud</i> - OGILVIE Bertrand – <i>Introduction à la lecture et à l'écriture de textes philosophiques. De Platon à Nietzsche, la question de la finalité II</i> - PINGEOT Mazarine – <i>Constitution de la rationalité contemporaine</i> - RAMOND Charles – <i>Spinoza, l'Éthique</i> - RENAULT Matthieu – <i>Traductions philosophiques/traductions politiques : le cas du knecht hégélien</i>
		1 EC AU CHOIX
		<p>Esthétique et politique (EAG4EEPC)</p> <ul style="list-style-type: none"> - BIRNBAUM Antonia et ANTOINE Jean-Philippe – <i>Le Culte moderne des monuments, Aloïs Riegl, 1903</i> - CANY Bruno – <i>Artaud : la scène de l'homme hiéroglyphe et l'Ailleurs</i> - CASSOU-NOGUES Pierre – <i>Le comique : « stand up »</i> - COHEN-HALIMI Michèle – <i>Mythe et raison</i> - GRANGÉ Ninon – <i>Sens, sensation, esthétique, de Montaigne à Kant</i> - LECERF Éric – <i>Rencontres fortuites entre intuition et attention</i> - OGILVIE Bertrand – <i>L'écriture du réel : la représentation II</i> - PINGEOT Mazarine – <i>Le je, le moi, et l'individu</i> - PINGEOT Mazarine – <i>Cours de remédiation</i> - RAMBEAU Frédéric – <i>Chaos et Complexité : Félix Guattari et la philosophie de la subjectivité</i>
	MÉMOIRE	

Parcours analyse et critique des mondes sociaux, juridiques et politiques - Master 1 -

Tronc commun – Semestre 1

Parcours analyse et critique des mondes sociaux, juridiques et politiques

Semestre	Intitulés des UE	Intitulés des EC de chaque UE
1	UE Philosophie générale	1 EC AU CHOIX
		<p>Histoire des systèmes de pensée (EAG1HSPC)</p> <ul style="list-style-type: none"> - BIRNBAUM Antonia – <i>Préface à La Phénoménologie de l'esprit</i> - CANY Bruno – <i>Diderot, le philosophe et son philosophe</i> - CHERIF ZAHAR Farah – <i>La preuve physique de l'existence du Premier moteur chez Aristote</i> - COHEN-HALIMI Michèle – <i>Contribution à la généalogie de la morale. Un écrit polémique pour compléter et éclairer Par-delà bien et mal</i> - GRANGÉ Ninon – <i>La raison d'État</i> - IRRERA Orazio – <i>La philosophie comme discours</i> - MONTANARO Mara – <i>Histoire de la philosophie et différence des sexes. Genèse et structure d'un objet « paradoxal » de réflexion théorique</i> - MOREAU Didier – <i>Philosophie de l'éducation : l'éducation métamorphique, de la Paideia à la Bildung</i> - MOREAU Didier – <i>Du souci de soi à l'éducation de soi-même</i> - PINGEOT Mazarine et CHERIF ZAHAR Farah – <i>Fin de la métaphysique : Kant, Nietzsche, Heidegger</i>
1	UE Pratiques et usages de la philosophie	1 EC AU CHOIX
		<p>Problématiques contemporaines de la philosophie (EAG1PCPC)</p> <ul style="list-style-type: none"> - ALLIEZ Éric – <i>Devenir-révolutionnaire ou/et révolution</i> - BARRA-JOVER Mario – <i>Problèmes de philosophie analytique. L'espace intersubjectif</i> - BRUGERE Fabienne – <i>Après le féminisme de la seconde vague. Le « care » ou la nouvelle question sociale</i> - KISUKIDI Nadia Yala – <i>La bibliothèque coloniale</i> - MUR Quentin – <i>De l'anthropologie politique à une philosophie critique. Le cas du Collège de sociologie</i> - PINGEOT Mazarine – <i>Les avatars de l'esprit</i> - POURHOSSEINI Behrang – <i>La bête et le souverain (séminaires de Jacques Derrida)</i> - RAMBEAU Frédéric – <i>Les temps désaccordés</i> - RAMOND Charles – <i>Jacques Rancière : La haine de la démocratie</i> - RENAULT Matthieu – <i>Psychopathologie de la race : une contre-généalogie</i> - SIBERTIN-BLANC Guillaume – <i>Pour introduire la rumeur : philosophie, langage, politique</i>

1	UE Pratiques et usages de la philosophie	1 EC AU CHOIX
		La philosophie et ses dehors (EAG1PEDC) - ALLIEZ Éric – <i>Politiques du POP (Les années 1980, et après)</i> - ASSENNATO Marco, GALLO-LASSERE Davide, IRRERA Orazio, POLLERI Matteo – <i>L'opéraïsme italien (1968-1977)</i> - BRUGERE Fabienne – <i>Le « cas » Manet. Classe, genre et race</i> - CASSOU-NOGUES Pierre – <i>L'intériorité en droit</i> - LECERF Éric, NEUMANN Alexander, VERRAES Jennifer – <i>Rêveries du Concept VS Logiques de l'Image</i> - MARCOS Jean-Pierre – <i>Perspective cinématographique ; Répétition, retour et revenance</i> - OGILVIE Bertrand et VERMEREN Pauline – <i>L'écriture du réel : la représentation I</i> - RENAULT Matthieu et SIBERTIN-BLANC Guillaume – <i>Politique des mers : pour une thalassophilosophie</i> - TIBURI Marcia – <i>Esthétique et politique : Performances, ridicule et absurdité dans la politique contemporaine</i>
1	Stage ou projet tuteuré	

Tronc commun – Semestre 2
Parcours analyse et critique des mondes sociaux, juridiques et politiques

Semestre	Intitulés des UE	Intitulés des EC de chaque UE
		1 EC AU CHOIX
		Formes et figures du sensible (EAG2FFSC) - BIRNBAUM Antonia et ANTOINE Jean-Philippe – <i>Le Culte moderne des monuments, Aloïs Riegl, 1903</i> - BRUGERE Fabienne – <i>Qu'est-ce qu'un féminisme philosophique aujourd'hui ? Lecture comparée de Judith Butler et de Nancy Fraser</i> - BUCHENAU Stefanie – <i>Kant : anthropologie et histoire</i> - CANY Bruno – <i>Artaud : la scène de l'homme hiéroglyphe et l'Ailleurs</i> - CASSOU-NOGUES Pierre – <i>Le comique : « stand up »</i> - CAYGILL Howard – <i>Phyto-philosophy: Thinking Plant Life in the Age of Human Mass Extinction</i> - COHEN-HALIMI Michèle – <i>Mythe et raison</i> - GRANGÉ Ninon – <i>Sens, sensation, esthétique, de Montaigne à Kant</i> - IRRERA Orazio – <i>Archéologies philosophiques et archives foucaaldiennes (Séminaire « Foucault à Paris 8 »)</i> KISUKIDI Nadia Yala – <i>Néant, négation, liberté : lire Sartre</i> - LECERF Éric – <i>Rencontres fortuites entre intuition et attention</i> - MARCOS Jean-Pierre – <i>Qu'ai-je dit ? Actes manqués, traits d'humour : régimes d'énonciation. Atelier de lecture de Freud</i> - MOREAU Didier – <i>Éthique de l'éducation</i> - OGILVIE Bertrand – <i>Introduction à la lecture et à l'écriture de textes philosophiques. De Platon à Nietzsche, la question de la finalité II</i> - PINGEOT Mazarine - <i>Le je, le moi, et l'individu</i> - POURHOSSEINI Behrang – <i>L'art participatif (origines, problématiques, et enjeux)</i> - RAMBEAU Frédéric – <i>Chaos et Complexité : Félix Guattari et la philosophie de la subjectivité</i> - RAMOND Charles – <i>Spinoza, l'Éthique</i> - RENAULT Matthieu – <i>Traductions philosophiques/traductions politiques : le cas du knecht hégélien</i> - SCHMEZER Gerhard – <i>Anglais pour philosophes : Éthique, religion et politique dans la tradition analytique</i>

2	UE Introduction aux champs disciplinaires	<p style="text-align: center;">1 EC AU CHOIX</p> <p>Philosophies du social et du politique (EAG2PSPC)</p> <ul style="list-style-type: none"> - BIRNBAUM Antonia – <i>Polémique et Philosophie</i> - BRUGERE Fabienne – <i>Le droit à l’hospitalité</i> - CANY Bruno – <i>L’anthropologie philosophique grecque</i> - CASSOU-NOGUES Pierre – <i>Le vélo comme objet technique</i> - CHERIF ZAHAR Farah – <i>Penser la modernité avec Averroès</i> - CHERIF ZAHAR Farah, IRRERA Orazio, KISUKIDI Nadia Yala, RENAULT Matthieu et SIBERTIN-BLANC Guillaume – <i>Archives non-européennes de la philosophie</i> - GRANGÉ Ninon – <i>La norme et l’exception</i> - KISUKIDI Nadia Yala – « <i>Le marronnage et le refus</i> » - LECERF Éric – <i>Le conte, régime singulier d’utopie</i> - MARCOS Jean-Pierre – <i>Comment ne pas répéter ?</i> - MONTANARO Mara – <i>Les théories féministes « voyageuses » et la pensée décoloniale</i> - MUR Quentin et SIBERTIN-BLANC Guillaume – <i>Droit ou magie : un autre « grand partage » anthropologico-philosophique ?</i> - OGILVIE Bertrand – <i>L’écriture du réel : la représentation II</i> - PINGEOT Mazarine – <i>Constitution de la rationalité contemporaine</i> - PINGEOT Mazarine – <i>Cours de remédiation</i> - RAMBEAU Frédéric – <i>Le non-contemporain : penser la conjoncture</i> - RAMOND Charles – « <i>Le capitalisme des philosophes, 2 : Jacques Derrida, Spectres de Marx, et Marx & Sons</i> » - RENAULT Matthieu et GUILLIBERT Paul – <i>Marx et les populistes</i> - VERMEREN Patrice et IRRERA Orazio – <i>Les philosophes et la Commune de Paris</i> - VERMEREN Pauline – « <i>Désobéir en démocratie : qu’est-ce que la désobéissance civile ?</i> »
		2

- Master 2 -

Semestre 1

Parcours analyse et critique des mondes sociaux, juridiques et politiques

Semestre	Intitulés des UE	Intitulés des EC de chaque UE
1	UE Tronc commun	1 EC AU CHOIX
		Philosophies contemporaines (EAG3PHCC) - BARRA-JOVER Mario – <i>Problèmes de philosophie analytique. L'espace intersubjectif</i> - CASSOU-NOGUES Pierre – <i>Les paradoxes de l'infini</i> - IRRERA Orazio – <i>La philosophie comme discours</i> - MONTANARO Mara – <i>Histoire de la philosophie et différence des sexes. Genèse et structure d'un objet « paradoxal » de réflexion théorique</i> - PINGEOT Mazarine – <i>Les avatars de l'esprit</i> - PRADO Plínio – <i>Studia Inhumanitatis. Après les humanismes</i> - POURHOSSEINI Behrang – <i>La bête et le souverain (séminaires de Jacques Derrida)</i> - RAMOND Charles – <i>Jacques Rancière : La haine de la démocratie</i>
		1 EC AU CHOIX
		Lectures et écritures (EAG3LEEC) - BIRNBAUM Antonia – <i>Préface à La Phénoménologie de l'esprit</i> - CANY Bruno – <i>Diderot, le philosophe et son philosophe</i> - COHEN-HALIMI Michèle – <i>Contribution à la généalogie de la morale. Un écrit polémique pour compléter et éclairer Par-delà bien et mal</i> - GRANGÉ Ninon – <i>Méthodologie (analyse, argumentation, démonstration) : l'image</i> - MARCOS Jean-Pierre – <i>Figures et fonction de la répétition. Atelier de lecture de Freud</i> - OGILVIE Bertrand – <i>Introduction à la lecture et à l'écriture de textes philosophiques. De Platon à Nietzsche, la question de la finalité I</i> - PINGEOT Mazarine – <i>Cours de remédiation</i> - PINGEOT Mazarine et CHERIF ZAHAR Farah – <i>Fin de la métaphysique : Kant, Nietzsche, Heidegger</i> - WASZEK Norbert – <i>Allemand pour philosophes et pour les sciences humaines et sociales</i>
1	Philosophie et politique	1 EC AU CHOIX
		Les inventions politiques du contemporain (EAG3IPCC) - ALLIEZ Éric – <i>Devenir-révolutionnaire ou/et révolution</i> - ASSENNATO Marco, GALLO-LASSERE Davide, IRRERA Orazio, POLLERI Matteo – <i>L'opéraïsme italien (1968-1977)</i> - BRUGERE Fabienne – <i>Après le féminisme de la seconde vague. Le « care » ou la nouvelle question sociale</i> - KISUKIDI Nadia Yala – <i>La bibliothèque coloniale</i> - RAMBEAU Frédéric – <i>Déterritorialisation et reterritorialisation (Qu'est-ce que la politique de Deleuze et Guattari ?)</i> SIBERTIN-BLANC Guillaume – <i>Pour introduire la rumeur : philosophie, langage, politique</i>
		1 EC AU CHOIX
		Anthropologie, sociétés et politique (EAG3ASPC) - GRANGÉ Ninon – <i>La raison d'État</i> - MUR Quentin – <i>De l'anthropologie politique à une philosophie critique. Le cas du Collège de sociologie</i> - RAMBEAU Frédéric – <i>Les temps désaccordés</i> - RENAULT Matthieu – <i>Psychopathologie de la race : une contre-généalogie</i> - RENAULT Matthieu et SIBERTIN-BLANC Guillaume – <i>Politique des mers : pour une thalassophilosophie</i>

Semestre 2
Parcours analyse et critique des mondes sociaux, juridiques et politiques

Semestre	Intitulés des UE	Intitulés des EC de chaque UE
2	UE Critiques de la morale	1 EC AU CHOIX
		<p>Règles, normes, institutions (EAG4RNIC)</p> <ul style="list-style-type: none"> - BRUGERE Fabienne – <i>Le droit à l'hospitalité</i> - CHERIF ZAHAR Farah – <i>Penser la modernité avec Averroès</i> - GRANGÉ Ninon – <i>La norme et l'exception</i> - IRRERA Orazio – <i>Archéologies philosophiques et archives foucaaldiennes (Séminaire « Foucault à Paris 8 »)</i> - MUR Quentin et SIBERTIN-BLANC Guillaume – <i>Droit ou magie : un autre « grand partage » anthropologico-philosophique ?</i> - RAMBEAU Frédéric – <i>Le non-contemporain : penser la conjoncture</i> - RAMOND Charles – « <i>Le capitalisme des philosophes, 2 : Jacques Derrida, Spectres de Marx, et Marx & Sons</i> » - RENAULT Matthieu et GUILLIBERT Paul – <i>Marx et les populistes</i> - SCHMEZER Gerhard – <i>Anglais pour philosophes : Éthique, religion et politique dans la tradition analytique</i>
		1 EC AU CHOIX
		<p>Logique de l'émancipation (EAG4LDEC)</p> <ul style="list-style-type: none"> - BIRNBAUM Antonia – <i>Polémique et Philosophie</i> - BRUGERE Fabienne – <i>Qu'est-ce qu'un féminisme philosophique aujourd'hui ? Lecture comparée de Judith Butler et de Nancy Fraser</i> - CHERIF ZAHAR Farah, IRRERA Orazio, KISUKIDI Nadia Yala, RENAULT Matthieu et SIBERTIN-BLANC Guillaume – <i>Archives non-européennes de la philosophie</i> - KISUKIDI Nadia Yala – « <i>Le marronnage et le refus</i> » - LECERF Éric – <i>Le conte, régime singulier d'utopie</i> - MARCOS Jean-Pierre – <i>Comment ne pas répéter ?</i> - MONTANARO Mara – <i>Les théories féministes « voyageuses » et la pensée décoloniale</i> - POURHOSSEINI Behrang – <i>L'art participatif (origines, problématiques, et enjeux)</i> - VERMEREN Patrice et IRRERA Orazio – <i>Les philosophes et la Commune de Paris</i> - VERMEREN Pauline – « <i>Désobéir en démocratie : qu'est-ce que la désobéissance civile ?</i> »
	MÉMOIRE	

Couverture :

Autoportrait de Giambattista Tiepolo en compagnie d'un de ses fils Giandomenico, détail de la fresque qu'il réalise en 1752-53 dans le grand escalier de la Résidence des Princes-Évêques de Würzburg (Basse-Franconie, Bavière). Cette fresque, sorte de gigantesque théâtre du monde, comporte plusieurs sections, correspondant aux différents continents, ici le continent européen. Cet "autoportrait" est celui d'un Maître et de son disciple, qui est aussi l'un de ses fils. Gian Domenico qui a accompagné son père dans tous ses voyages et tous ses travaux et qui s'est mis toute sa vie au service de l'œuvre de son père, a néanmoins développé très tôt un style profondément original et énigmatique qui reflète la crise profonde qui caractérise la période de transition historique contemporaine de la vie de son père et de la sienne. Venise, leur ville d'origine, fut un empire prestigieux dont ne subsiste plus que l'enveloppe, société flamboyante peuplée de masques en sursis. Tandis que Giambattista poursuit sur sa lancée sa carrière de peintre de scènes religieuses et historiques, ses "grands récits" (Lyotard), Giandomenico crée un monde de polichinelles inquiétants qui font de la balançoire et de badauds en contemplation devant un monde nouveau qui vient, "une communauté qui vient" (Agamben) mais que ne peuvent voir ceux qui contemplent le tableau (peint en 1791, intitulé *Il Mondo Nuovo, Le Monde Nouveau*, qui n'est pas la même chose que « Le Nouveau Monde », on peut en voir une version fresque à la Ca' Rezzonico à Venise et une version toile au Musée des Arts Décoratifs à Paris : sur la droite, debout, le père et le fils figurent à nouveau, cette fois peints par le fils).



Artiste génial, que la critique contemporaine n'a pas encore reconnu. Mais son père ne s'y trompe pas : le trait, les couleurs, l'habit, le style même le situe dans un autre monde. Cet "autoportrait" est atypique : il est à la fois autoportrait et portrait de l'autre, autoportrait avec son autre, celui qui le regarde, l'observe, scrute son angoisse, l'accompagne du regard dans son avancée vers la mort, les épaules déjà tournées dans une autre direction. C'est le père qui peint, mais avec le regard du fils. Métaphore de tout rapport de transmission ? Même si son regard s'attarde avec affection et fidélité, mais non sans une certaine distance critique, il s'éloigne inexorablement. Mais on peut le dire aussi dans l'autre sens : même s'il s'éloigne inexorablement son regard reste attaché à cette source vive dont il ne pourra jamais faire abstraction. Scène baroque par excellence, jusque dans la torsion des corps et le jeu des regards, elle offre, entre autres, une certaine version de l'idée de dialectique. Aux étudiants de Master d'en poursuivre le commentaire et l'interprétation...